



RAPPORT DE GESTION 2018



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

RAPPORT DE GESTION 2018
126^{ÈME} RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSENTÉ AU GRAND CONSEIL

simplement ouvert

LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF

ANNÉE DE FONDATION 1892

STATUT JURIDIQUE Personne morale de droit public distincte de l'État
BUTS

- _ Contribuer au développement de l'économie du canton
- _ Pourvoir aux besoins financiers de la population et lui fournir la possibilité de placements sûrs de son épargne et de ses capitaux
- _ Procurer des ressources financières au canton

CAPITAL DE DOTATION 70 millions de francs fournis par l'État

GARANTIE DE L'ÉTAT La totalité des engagements financiers sont garantis par l'État

EFFECTIF 382 emplois à temps complet au 31.12.2018 (selon la directive de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers - FINMA)

RÉSEAU La banque a son siège à Fribourg, elle compte 28 succursales dont une en ligne

COLLABORATIONS

- _ Association suisse des banquiers (ASB)
- _ Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS)
- _ Centrale de lettres de gage des banques membres de l'UBCS
- _ SIX Group AG
- _ SIX Interbank Clearing SA
- _ euroSIC
- _ Fondation pour le troisième pilier BCF - Épargne 3
- _ Fondation libre-passage de la BCF
- _ Capital Risque Fribourg SA
- _ Aduno SA

ADRESSE

BCF / Bd de Pérolles 1 / case postale / 1701 Fribourg
 Tél: 0848 223 223 / Fax: 026 350 77 09 / www.bcf.ch

BILAN 2018 - 2008 (en milliers de francs)

	2018 (PCB)	2008 (DEC)
Total du bilan	22'926'714	11'128'252
Prêts à la clientèle	18'509'610	9'389'560
Dépôts de la clientèle	14'037'852	8'221'908
Fonds propres (après répartition)	1'962'460	1'021'358

RÉSULTATS 2018 - 2008 (en milliers de francs)

	2018 (PCB)	2008 (DEC)
Total des produits	276'841	219'591
Total des charges	95'411	76'486
Résultat opérationnel	152'601	124'215
Bénéfice de l'exercice	128'765	89'633

**Versements au canton,
aux communes et aux paroisses**

68'954	41'320
---------------	---------------

Note:

PCB = Prescriptions Comptables pour les Banques

DEC = Directives d'Établissement des Comptes



Remy Chatagny, restaurateur de tracteurs anciens

LES RESTAURATEURS DE VÉHICULES ANCIENS DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Depuis 2003, la BCF choisit un thème photographique original sur le canton pour illustrer son rapport de gestion. Ce thème démontre les valeurs d'ouverture et de proximité qui caractérisent la banque. Depuis les gares en 2003, le rapport de gestion a ainsi été l'occasion de présenter les succursales (2004), les chapelles (2005), les cours d'eau (2006), les châteaux-forts (2007), les cafés (2008), les ateliers d'artistes (2009), les salles de spectacle (2010), les artisans (2011), les apprentis (2012), la vie dans les abbayes, monastères et couvents (2013), les artisans des métiers de bouche (2014), les manifestations populaires (2015), les sports peu connus (2016) et le patrimoine industriel en 2017. Cette année, le photographe Frédéric Marro a sillonné le canton

à la rencontre de passionnés des véhicules anciens, qu'ils roulent ou qu'ils volent. Passionnés au point que, sans compter ni leur temps ni leur énergie, ils restaurent des motos, des voitures, des tracteurs ou des avions et leur redonnent ainsi une nouvelle vie. Accompagnées de textes de Mme Erika Decorges, les pages photographiques de ce rapport dévoilent une facette parfois méconnue de notre canton, mais représentative de l'énergie et de l'enthousiasme de personnes qui mènent à bout des projets de longue haleine. La BCF tient à remercier ces artisans enthousiastes qui offrent ainsi à un plus large public un aperçu de leur passion.

SOMMAIRE DU RAPPORT DE GESTION 2018

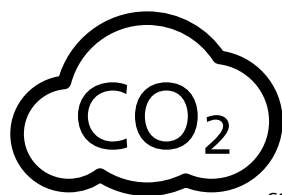
LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF) EN BREF _____	3	COMMENTAIRES DES COMPTES 2018 _____	45
LES SUCCÈS _____	6	Bilan _____	45
MESSAGE DES PRÉSIDENTS _____	11	Actifs _____	46
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE _____	12	Passifs _____	47
ORGANES AU 31.12.2018 _____	12	Compte de résultat _____	49
CONSEIL D'ADMINISTRATION _____	12	Répartition du bénéfice _____	51
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION _____	15	ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2018 _____	54
AUDIT INTERNE _____	15	Bilan au 31 décembre 2018 _____	54
ORGANE DE RÉVISION _____	15	Compte de résultat de l'exercice 2018 _____	56
DIRECTION GÉNÉRALE _____	16	Tableau de financement au 31 décembre 2018 _____	58
STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2019 _____	19	Présentation de l'état des capitaux propres _____	59
UN AN DANS LA VIE DE LA BANQUE _____	22	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS _____	62
DIRECTEURS RÉGIONAUX _____	23	Commentaires relatifs à l'effectif du personnel et à l'activité _____	62
LES NOUVEAUTÉS _____	24	Principes comptables et d'évaluation _____	62
RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE _____	24	Gestion des risques _____	65
BILAN SOCIAL _____	25	Informations se rapportant au bilan _____	69
UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS _____	28	Informations se rapportant aux opérations hors bilan _____	85
LA FONDATION DU CENTENAIRE _____	35	Informations se rapportant au compte de résultat _____	85
4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE _____	35	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION _____	90
UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE _____	38	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES _____	92
SIGNATURES AUTORISÉES AU 01.01.2019 _____	41		

IMPRESSUM

Photos thème: Frédéric Marro
 Photos portraits: Dominique Bersier, Charly Rappo et Alain Wicht
 Réalisation: RMG Design, Fribourg
 Impression: Imprimerie St-Paul, Fribourg
 Papier: certifié FSC
 Brochage: Schumacher SA, Schmitten
 © 2019 BCF tous droits réservés.



LES SUCCÈS



CARBON FRI

compensation du CO₂
par l'achat du nouveau
certificat fribourgeois



de visites sur le
site www.bcf.ch

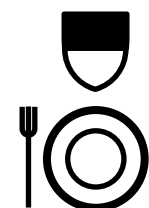
2,2
MIOS



10'500
nouveaux clients

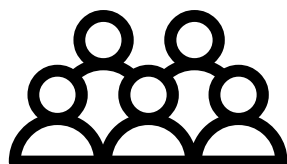
40'200 *Le Club*

participants au
concours Le Club



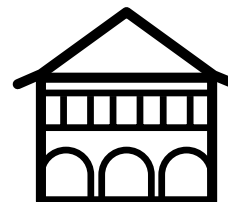
RÉNOVATION

du restaurant du
siège à Fribourg



141 manifestations ont réuni

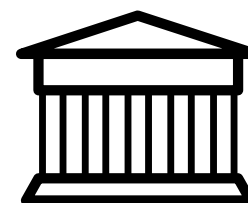
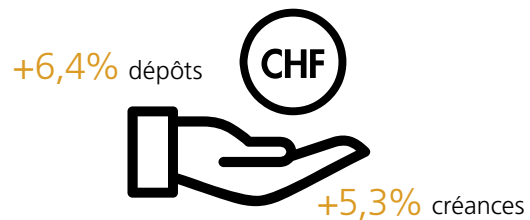
25'000
personnes



RÉNOVATION

de la succursale de

FARVAGNY - Label Minergie



34%

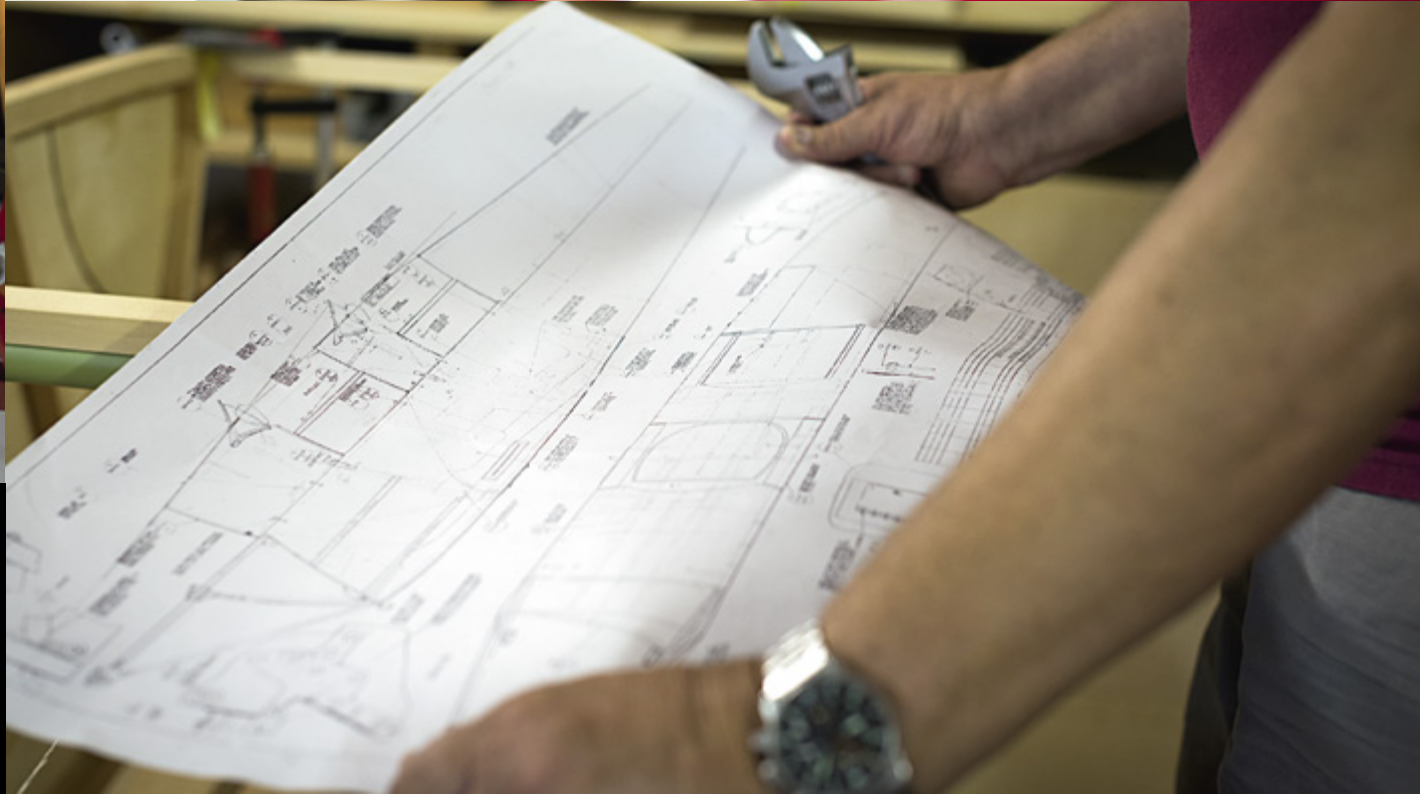
CIR Cost Income Ratio*

« La Banque la plus efficace de Suisse »

* Ratio coût/produit



progression des résultats d'affiliée



Bruno Vonlanthen

Bruno Vonlanthen a la passion des avions anciens chevillée au corps. Il s'est lancé dans la restauration d'origine d'un biplan de 1934, immatriculé à l'origine CH401, un Gipsy Moth DH-60GIII aussi appelé Moth Major.

Sur la base de quelques pièces et de plans originaux de l'usine de Havilland, Bruno Vonlanthen découpe, colle, assemble, ajuste les plus de 4'000 pièces d'origine en provenance d'Angleterre, d'Inde et même de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Il espère terminer la restauration de son Moth Major HB-UBO à la fin 2020, à temps pour le centième anniversaire du 1^{er} vol d'un Tiger Moth par le constructeur anglais Geoffrey de Havilland.



HB-UBO Major Mother DH60 II S
S/N 5033
1934



HB-OUR 1943
Piper Cub J3



José Dula au volant de son camion Citroën C6

MESSAGE DES PRÉSIDENTS



ALBERT MICHEL

EDGAR JEITZINER

«*Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.*» (Henry Ford)

La collaboration est une évidence qui s'impose comme le maître-mot de cette citation. Il est primordial d'unir nos forces et de travailler ensemble pour relever et mener à bien les défis aussi nombreux qu'importants. Le succès de demain est de

construire sur l'existant, d'anticiper et d'innover. Si la conjoncture devient plus difficile, les opportunités sont bien présentes; la BCF doit les saisir et anticiper les transformations qui se profilent.

Conformément aux attentes, la BCF a réalisé en 2018, et ce pour la vingt-cinquième année consécutive, des résultats records. L'activité économique a été globalement bonne dans le canton, alors que sur le plan des marchés financiers, l'année a été marquée par une forte volatilité. La principale source de revenus de la banque, à savoir le résultat des opérations d'intérêts, continue d'être touchée par la politique de taux négatifs menée par la BNS. Le total des produits d'exploitation est en augmentation de 7,1 millions de francs à 277 millions de francs, les charges d'exploitation augmentent de 2,1 millions de francs à 95,4 millions de francs. Le résultat net atteint 128,7 millions de francs et le bilan progresse de 930 millions de francs à 22,9 milliards de francs. Ces résultats permettent à la BCF de verser au canton, aux communes et aux paroisses une contribution de 69,0 millions de francs par rapport à un capital de dotation de 70 millions de francs. Ce versement comprend les impôts ainsi la rémunération de la garantie de l'État et du capital de dotation. Cela démontre le fort engagement de la banque pour son canton.

La banque s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2019. La marge d'intérêt continuera à être sous pression. Malgré ceci, la BCF poursuivra le développement de ses affaires en visant une croissance qualitative propre à lui assurer des résultats

supérieurs à ceux de 2018. Pour les atteindre, elle devra poursuivre ses efforts d'amélioration de ses processus, conserver la maîtrise de ses charges et continuer de mettre en œuvre une politique de produits et de prestations répondant toujours mieux aux besoins actuels et futurs de sa clientèle.

La simplification des processus est nécessaire pour devenir de plus en plus compétitif et concurrentiel. Albert Einstein a dit: «*N'importe quel type intelligent peut faire les choses plus compliquées. Mais il faut du génie pour faire plus simple.*». Il nous faudra donc encore davantage d'imagination, d'idées, d'esprit d'initiative et de force de réalisation pour poursuivre les changements déjà lancés. L'ensemble de nos activités doit être réorganisé pour répondre aux besoins des clients. Le sens de l'accueil, la volonté d'être à l'écoute et au service du client, la volonté de résoudre rapidement les problèmes, la volonté de construire une relation durable et respectueuse sont des objectifs essentiels pour réussir dans un environnement économique de plus en plus difficile.

Pour relever ces nombreux défis, la banque peut compter sur des collaborateurs motivés et qualifiés, sur une structure souple et sur des processus adaptés au marché. Nous allons continuer de moderniser et d'améliorer nos systèmes informatiques afin de pouvoir répondre aux exigences réglementaires mais aussi pour encore mieux servir nos clients. Nous allons poursuivre nos efforts de formation pour maintenir un niveau élevé de compétences.

Enfin, le conseil d'administration et la direction générale expriment toute leur gratitude à tous les clients pour leur fidélité et leur confiance. Ils remercient aussi toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement, leurs compétences et pour les succès obtenus.

ALBERT MICHEL

Président du conseil d'administration

EDGAR JEITZINER

Président de la direction générale

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise désigne l'ensemble des principes qui visent à instaurer un rapport équilibré et transparent entre les tâches de direction et de contrôle. Le Code suisse de gouvernance d'entreprise s'adresse aux sociétés émettrices. Il propose une ligne de conduite et formule des recommandations. Chaque société conserve la possibilité de développer ses propres principes d'organisation.








La BCF, de par son statut de personne morale de droit public, n'est pas assujettie au Code suisse de gouvernance d'entreprise. En entreprise responsable, elle a décidé d'appliquer certaines de ces recommandations.

ORGANES AU 31.12.2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Albert Michel (5), Alex Geissbühler (7), Dominique Jordan Perrin (4), Georges Godel (3), Thomas Bachmann (1), Yves Riedo (6), Paul Such (2)

	Nom / Année de naissance / Domicile / Nationalité	Fonction / Date d'entrée en fonction / Échéance du mandat	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
	Albert Michel 1948 Avry-devant-Pont Suisse	Président de la direction générale du 1 ^{er} janvier 1993 au 31 décembre 2011 Président du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2012 Échéance du mandat: 31 mai 2020	Économiste Expert bancaire	15 ans à Zurich auprès de l'Union de Banque Suisse pour une formation comme généraliste bancaire Divers mandats confiés par la direction générale de l'Union de Banque Suisse, - dans la réorganisation de succursales, notamment à Bulle, Vevey, Neuchâtel, Monthey, Montreux, - consultant lors de la faillite de la Caisse hypothécaire de Fribourg, - conduite de l'assainissement de sociétés en Suisse romande	Président du Conseil d'administration de la Foncière (principal fond immobilier romand) Président du Conseil d'administration de l'Antre SA Président et membre fondateur du Comptoir gruérien Président du conseil de la Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg Président de la Commission financière de la Fondation du Château de Gruyère Vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg Membre des conseils d'administration suivants: - Greenwatt SA - Espace Gruyère SA (fondateur) - Capital Risque Fribourg SA (fondateur) - Forum Fribourg - Union fribourgeoise du tourisme - Société coopérative paysanne de cautionnement du canton de Fribourg, etc. Membre du Conseil de fondation des fondations suivantes: - Université de Fribourg, - PARLOCA Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Sénateur de la Jeune Chambre Internationale et membre d'honneur notamment de la Landwehr, du Contingent des Grenadiers Fribourgeois, de la Confrérie du Gruyère, de la société de gymnastique de Bulle
	Alex Geissbühler 1964 Ueberstorf Suisse	Vice-président du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} juin 2017 Échéance du mandat: 31 mai 2021	Avocat	Avocat, Département Juridique et Compliance Banque Cantonale de Berne Senior partner avec diverses responsabilités auprès de KPMG SA Senior partner entreprise Capco Membre fondateur et CEO Geissbühler Weber & Partner	Membre et chef finances du comité central de Swiss Athletics Membre du conseil de la Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg
	Dominique Jordan Perrin 1962 Fribourg Suisse	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2020	Économiste Docteure en économie politique	Diverses fonctions auprès du DEFR et du DFAE de 1999 à 2008 dont Conseillère d'ambassade Cheffe secteur OCDE & G20 auprès du SECO depuis 2008	Présidente de la Commission exécutive de la Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du conseil de la Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg
	Georges Godel 1952 Ecublens (FR) Suisse	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} juin 2012 Échéance du mandat: 31 mai 2020	Maîtrise fédérale agricole	Président du Conseil d'État, Directeur des finances Président de la Conférence latine des directeurs cantonaux des finances Membre du Comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances	Président de - Comité de la Caisse de prévoyance du personnel de l'État - Conseil d'administration des Transports publics fribourgeois - Association Fribourgissima - Société coopérative paysanne de cautionnement du canton de Fribourg - Conférence romande de la loterie et des jeux Membre du Conseil d'administration des Salines suisses SA Membre du conseil de la Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries
	Thomas Bachmann 1969 Morat Suisse	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2020	Avocat, LL.M./MAS in Taxation	Greffier Chef du district du Lac Avocat auprès de Fiduconsult depuis 1999 Directeur auprès de Fiduconsult Responsable du service juridique et fiscal depuis 2014	Membre du: - conseil de la Fondation de prévoyance de Fiduconsult et Verifid - conseil de la Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg - conseil de la Fondation BAY
	Yves Riedo 1968 Planfayon Suisse	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} octobre 2015 Échéance du mandat: 31 mai 2020	Expert-comptable diplômé	Diverses fonctions auprès de différentes fiduciaires entre 1988 et 2002 Directeur et partner axalta Treuhand AG et sociétés affiliées	Président des conseils d'administration des sociétés: axalta Fiduciaire SA et sociétés du groupe Membre du conseil de la Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du conseil d'administration de différentes sociétés PME Président de la commission de digitalisation d'EXPERTSuisse Membre du comité d'EXPERTSuisse, Association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire, Ordre Fribourgeois
	Paul Such 1978 Préverenges Suisse et Française	Membre du conseil d'administration Entrée en fonction: 1 ^{er} janvier 2017 Échéance du mandat: 31 décembre 2020	Ingénieur sécurité système et réseau Lead auditeur ISO 27001	Ingénieur sécurité dans diverses sociétés de service de 1999 à 2002 Fondateur et directeur SCRT SA de 2002 à 2017 Intervenant dans le cadre des masters en sécurité de l'UNIGE et de l'HES-SO Valais depuis 2007 Fondateur et directeur Hacknowledge SA depuis 2016	Fondateur d'insomnihack (conférence suisse en cyber sécurité) Membre du comité de programme des Global Security Days depuis 2008 Membre du conseil de la Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Comité de la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'administration d'Evoq SA Fribourg Membre du comité de programme des Swiss Cyber Security Days Fribourg

ÉLECTION ET DURÉE DU MANDAT

Selon l'article 20, al. 1, 4 et 5 de la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg, le conseil d'administration (CA) est composé de sept membres. Trois membres sont nommés par le Grand Conseil, trois par le Conseil d'État et un par le CA lui-même. Les membres nommés par le Conseil d'État et le Grand Conseil le sont sur la proposition d'un comité de sélection régi par les articles 27 et 28 de la loi.

Ce comité, chargé de proposer au Grand Conseil et au Conseil d'État des candidats au poste de membre du CA, est composé de sept membres, soit quatre membres du Grand Conseil, deux membres du CA, dont le président de ce conseil, et un membre du Conseil d'État.

Le comité de sélection est présidé par le président du CA.

Les membres du CA sont nommés pour une période de quatre ans au plus. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Pour le président, la limite de la durée totale de son mandat est fixée à seize ans s'il a siégé en simple qualité de membre durant au moins les quatre premières années de son mandat.

COMPÉTENCES

Les compétences du CA sont réglées à l'article 25 de la loi sur la BCF. Le CA assume la direction supérieure et la surveillance générale de la banque. Il arrête les principes généraux de la politique.

Il a notamment les attributions suivantes :

- _ il adopte le règlement général et adopte les règlements internes;
- _ il nomme le président de la direction générale, les directeurs, les directeurs adjoints, les directeurs de succursales de région, les sous-directeurs, le chef de l'audit interne et les auditeurs; il fixe leur traitement initial et peut prononcer leur révocation. Il nomme également les fondés de pouvoir et désigne par ailleurs les membres de la direction générale;
- _ il approuve l'organisation générale de la banque;
- _ il décide de l'ouverture ou de la suppression des succursales;
- _ il décide de la politique salariale et des indemnités des organes;
- _ il décide de l'achat et de la vente d'immeubles à l'usage de la banque, ainsi que des travaux d'entretien et de rénovation d'immeubles qui dépassent le montant fixé par le règlement général;
- _ il décide de la prise de participation à des entreprises publiques ou privées;
- _ il adopte le budget général et il arrête les comptes annuels et le rapport de gestion;
- _ il prend régulièrement connaissance des octrois de crédits de la direction générale, des rapports de l'organe de révision bancaire et de l'audit interne ainsi que des situations financières trimestrielles;
- _ il fixe les compétences en matière de crédits.

ORGANISATION INTERNE

Le président convoque le CA chaque fois que les circonstances l'exigent, en règle générale une fois par mois mais au moins huit fois par année. Le CA peut prendre une décision valable s'il réunit au moins quatre membres. En 2018, les indemnités versées aux membres se sont élevées à 911'500 francs.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus des séances plénières, le CA s'organise en comités spéciaux, selon l'art. 26 al. 2 de la loi sur la BCF.

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres au minimum, selon l'art. 3.8.2 du règlement général de la BCF. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Yves Riedo (président), Alex Geissbühler (vice-président), Thomas Bachmann (membre) et Paul Such (membre).

ACTIVITÉS

Basées sur les circulaires de la FINMA, les activités sont définies dans le règlement du comité d'audit et des risques.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

COMPOSITION ET DURÉE DU MANDAT

Le comité se compose de trois membres. Ils sont nommés pour une période de quatre ans. Ils sont rééligibles, mais la durée de leur mandat ne peut excéder douze ans. Le comité est composé de Messieurs Albert Michel (président), Alex Geissbühler (membre), Georges Godel (membre) et Yves Riedo (membre suppléant).

ACTIVITÉS

Le comité de rémunération fixe la politique générale de rémunération ainsi que les salaires des membres de la direction générale et du responsable de l'audit interne.

AUDIT INTERNE

COMPOSITION

- _ Pierre-Alain Angeretti, auditeur responsable
- _ Alexandre Hofmann, Fabien Emery, auditeurs
- _ Lionel Carron, auditeur assistant, Sophie Tâche, auditrice assistante

TÂCHES

L'audit interne, indépendant de la direction générale, est subordonné directement au CA. Disposant d'un droit d'examen illimité à l'intérieur de la banque, il est chargé d'effectuer des révisions régulières portant sur toute l'activité bancaire. L'audit interne, qui remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne), collabore avec la révision externe dans le sens des dispositions de la loi bancaire.

ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA, Lausanne

Nommé par le conseil d'administration le 31 octobre 2017.

DIRECTION GÉNÉRALE

COMPÉTENCES

Les compétences de la direction générale sont précisées à l'article 33 de la loi sur la BCF. Elle dispose notamment des attributions suivantes :

- _ elle est chargée de pourvoir à la bonne marche de l'établissement, à son développement et au maintien de l'unité dans la gestion des affaires;
- _ elle émet les préavis sur les affaires à soumettre au conseil d'administration;
- _ elle fixe les taux d'intérêt;
- _ elle nomme les directeurs de succursales et les mandataires commerciaux; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle fixe, dans le cadre de la politique salariale définie par le conseil d'administration, le traitement des directeurs adjoints, des sous-directeurs, des directeurs de succursales de région, des directeurs de succursales, des fondés de pouvoir, des mandataires commerciaux et des collaborateurs de la banque;

- _ elle engage les collaborateurs de la banque et fixe leur traitement; elle peut prononcer leur révocation;
- _ elle décide, en cas de réalisation forcée, de l'achat et de la vente d'immeubles grevés en faveur de la banque.

ORGANISATION INTERNE






Les tâches de la direction générale sont réparties entre les membres par le président de la direction générale. Elle se réunit en règle générale une fois par semaine. En 2018, la rémunération brute versée aux membres s'est élevée à 2'003'800 francs.

CONTRATS DE MANAGEMENT

Il n'existe aucun contrat de management entre la banque et des sociétés extérieures.



Edgar Jeitziner (3), François Briguët (1), Denis Galley (2), Anne Maillard (4), Cédric Yerly (5)

	Nom / Année de naissance / Domicile / Nationalité	Titre et fonction / Date d'entrée en fonction	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
	Edgar Jeitziner 1958 Fribourg Suisse	Président de la direction générale 1 ^{er} janvier 2012 Membre de la direction générale 1 ^{er} janvier 2003	Expert-comptable diplômé	Diverses fonctions auprès de la Société de Banque Suisse et de l'UBS SA Banque Cantonale de Fribourg depuis le 1 ^{er} juin 2002	Président du Comité de la Caisse de Prévoyance du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg Président du Conseil d'administration de Evoq SA Membre du Conseil d'administration de la Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses Zurich Membre du Conseil d'administration Union des Banques Cantonales Bâle Membre du Conseil d'administration Expo Centre SA Fribourg Membre du Comité Fonds d'équipement touristique du canton de Fribourg (FET) Réviseur Société coopérative paysanne de cautionnement du canton de Fribourg
	Denis Galley 1965 Bulle Suisse	Directeur 15 juin 2009 Membre de la direction générale 15 juin 2009 Division marché	Licence ès sciences économiques de l'Université de Fribourg	Assistant à l'Université de Fribourg Diverses fonctions auprès de l'Union de Banque Suisse SA à Zürich et Bulle Directeur de la succursale BCF à Bulle	Membre du Conseil d'administration des RMF (Remontées Mécaniques Fribourgeoises) Vice-président de la coopérative du Comptoir gruérien Membre du Conseil de Fondation de Big Effects (développement durable) Membre du Conseil de Fondation de VSR (soutien à de jeunes sportifs)
	Anne Maillard 1969 Marly Suisse	Directrice 1 ^{er} janvier 2019 Membre de la direction générale 1 ^{er} janvier 2017 Division réseau	Licence en économie de l'Université de St-Gall Formation en leadership à l'Université de Stanford	Diverses fonctions auprès de la Société de Banque Suisse Diverses fonctions auprès de la Chambre de commerce Fribourg Diverses fonctions à la BCF depuis 1998 (cheffe marketing et secrétaire générale de la direction et du conseil d'administration)	Membre du conseil de fondation de l'Espace Jean Tinguely - Niki-de-St-Phalle Membre du conseil de fondation pour la rénovation et la conservation du Couvent des Cordeliers Membre de la commission de gestion du Fonds cantonal de la culture
	François Briguet 1963 Corminboeuf Suisse	Directeur adjoint 1 ^{er} septembre 2016 Membre de la direction générale 1 ^{er} septembre 2016 Division IT et service	Diplôme fédéral d'organisateur Certifié directeur du programme de projets IPMA, Niveau A	Diverses fonctions auprès de Jelmoli / Innovation / Grand Passage Diverses fonctions auprès de la BCV Diverses fonctions à la BCF depuis 1998 (responsable PMO, Team IT et Logistique/ CIO, COO/CDO)	Président d'IT Valley Membre du Comité directeur de la VZPM, représentant l'Association Suisse des Organisateur (ASO)
	Cédric Yerly 1975 Charmey Suisse	Directeur 1 ^{er} janvier 2019 Membre de la direction générale 1 ^{er} janvier 2017 Division support marché	Économiste d'entreprise HES	Diverses fonctions auprès du Credit Suisse SA de 1996 à 2000 Diverses fonctions à la BCF depuis 2000	Directeur du comité d'organisation du Comptoir gruérien depuis 2010 Membre de la Société coopérative du Comptoir gruérien



Bruno Vonlanthen - Restauration d'un De Havilland Tiger Moth

STRUCTURE OPÉRATIONNELLE AU 01.01.2019

**PRÉSIDENT DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**



Edgar
Jeitziner

**COMPLIANCE/
JURIDIQUE**



Christophe
Mettler

**RISK MANAGEMENT/
CONTROLLING/
COMPTABILITÉ**



Luc
Jacquat

**RESSOURCES
HUMAINES**



Patrick
Betticher

RÉSEAU



Anne
Maillard

MARCHÉ



Denis
Galley

**SUPPORT
DE MARCHÉ**



Cédric
Yerly

**IT ET
SERVICE**



François
Briguet

MARKETING



Michel
Gauthier

SARINE



David
Sturny

GLÂNE



David
Buchs

**ENTREPRISES
ET PRIVÉS 1**



Bruno
Brühlhart

**ENTREPRISES
ET PRIVÉS 2**



Laurent
Wicky

**SUPPORT
DE MARCHÉ
PRODUCTION**



Jacques
Pierret

**TRAFIC DES PAIEMENTS,
CARTES**



Jean-Pierre
Brugger

**BANQUE
EN LIGNE**



Philippe
Zillweger

GRUYÈRE



Jean-Daniel
Ducrest

SINGINE



André
Riedo

**ENTREPRISES
ET PRIVÉS 3**



Pascal
Aebischer

**GESTION DE FORTUNE,
INSTITUTIONNELS
ET MANDATS**



Olivier
Maillard

**IT ET
LOGISTIQUE**



Christian
Bourqui

VEVEYSE



Christian
Rouiller

LAC



Andreas
Spring

**DEVISES ET
NÉGOCE**



Thomas
Roggo

BROYE



Stéphane
Niklaus





José Dula

Camion Citroën C6 de la fin des années 1920, 2CV mythique, DS et Ami6 des années 60, rustique Méhari, autant de modèles qui ont marqué l'histoire de l'automobile et représenté les fleurons de la marque aux chevrons qui fête son centenaire. José Dula est un passionné de Citroën, le doute n'est pas permis. Les mains dans le cambouis, il a patiemment restauré chacune des vieilles dames françaises de sa collection. Meticuleux, il s'assure que les finitions correspondent aux modèles originaux jusque dans les moindres détails, ainsi que de leur fonctionnement optimal. La passion de José Dula pour la marque française n'est pas près de s'arrêter. Son adage: « les vrais passionnés ne collectionnent pas pour s'enrichir ».

UN AN DANS LA VIE DE LA BANQUE

Chaque jour, plus de 3'000 clients franchissent la porte d'une de nos 27 succursales, entrent en contact avec nos conseillers via notre succursale en ligne ou utilisent l'un de nos 58 bancomats. Ce réseau bancaire est le plus important du canton. Sa répartition sur le territoire fribourgeois permet à nos conseillers d'être parfaitement à l'écoute des besoins de notre clientèle de particuliers et d'entreprises.

Le réseau de bancomats de la BCF représente la moitié de l'offre totale de bancomats dans le canton. Deux nouvelles installations, à Gampelen et à Granges-Paccot, complètent le parc de nos automates.

Ces appareils, d'un design discret et intégrés à leur environnement, font désormais partie de ce qu'on appelle le « mobilier urbain ». Ils sont faciles d'accès et d'usage, en particulier pour les personnes à mobilité réduite et malvoyantes, et équipés d'écrans tactiles très pratiques. Ils sont dotés de caméras de surveillance et sont

tous équipés de dispositifs antiskimming. Ils offrent toutes les fonctions usuelles de retrait d'argent en CHF et en EUR, de consultation de son compte BCF, de transfert de compte à compte et de recharge des téléphones portables.

La modernisation de notre réseau de succursales s'est poursuivie, notamment avec la rénovation de la succursale de Farvagny où la BCF est présente depuis 1923. Ces transformations permettent d'améliorer l'efficacité fonctionnelle, technique et énergétique du bâtiment. Après 14 mois de travaux, l'inauguration a eu lieu le 16 juin 2018.

La BCF apprécie également de pouvoir rencontrer ses partenaires dans les comptoirs régionaux. C'est pour nous une occasion unique de démontrer notre proximité avec nos clients. Pour les accueillir dans des conditions idéales, nous avons inauguré en 2018 notre nouveau stand.

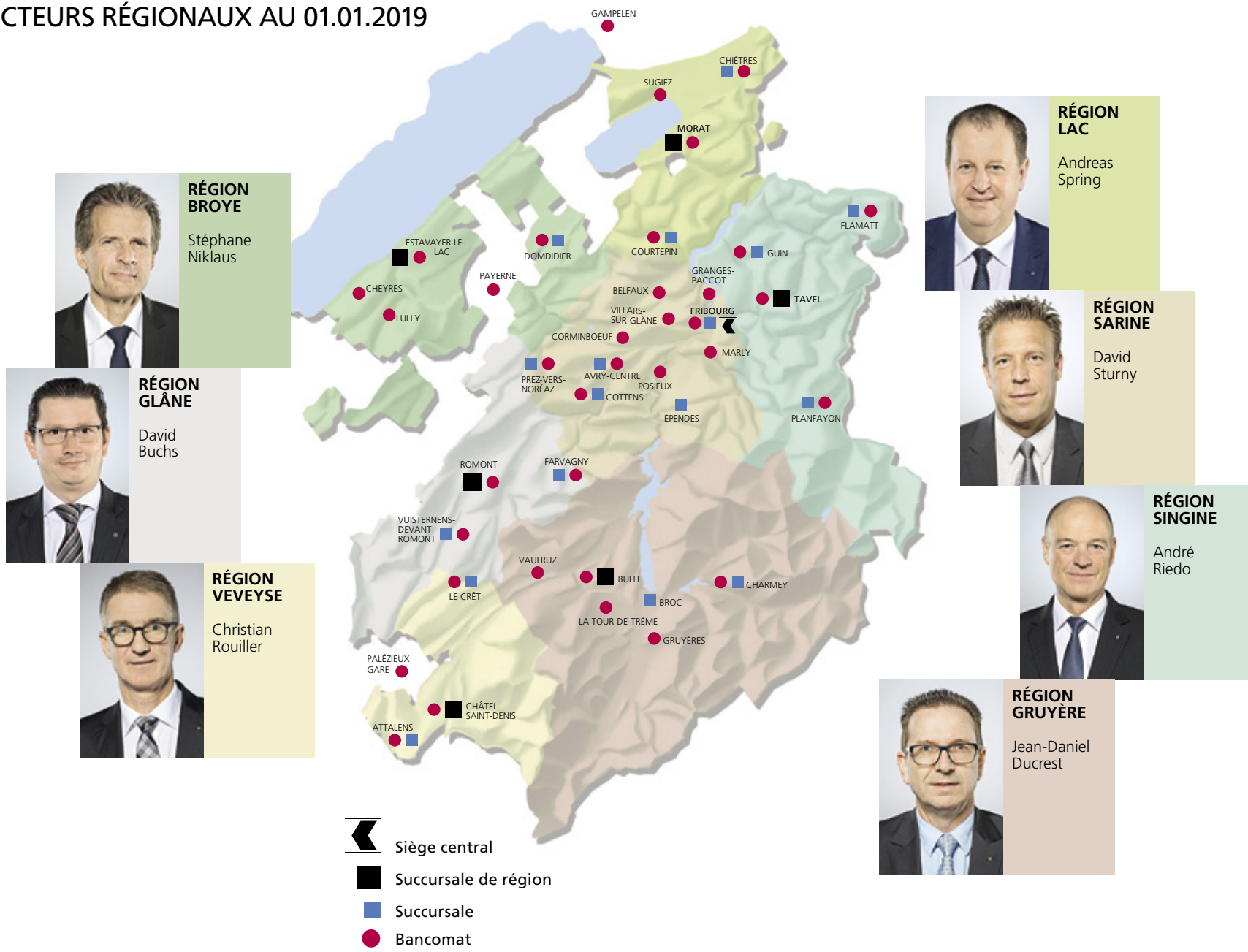


Succursale de Farvagny



Inauguration de la succursale de Farvagny

DIRECTEURS RÉGIONAUX AU 01.01.2019



LES NOUVEAUTÉS

eBILL

Le 22 novembre 2018, la BCF a migré le service e-facture sur la nouvelle plateforme eBill. La modernisation du trafic des paiements en Suisse se poursuit et la BCF franchit une nouvelle étape en adoptant la plateforme des factures électroniques « eBill ». Ce passage est obligatoire pour tous les instituts financiers suisses.

La plateforme eBill a été développée par SIX en collaboration avec la communauté bancaire de Suisse. Elle compte plus de 1,2 million d'utilisateurs inscrits, plus de 1'100 entreprises émettrices et plus de 90 banques participantes.

L'objectif à long terme (2027) est que 80% des factures adressées à des personnes privées en Suisse soient traitées numériquement par l'infrastructure de SIX Paynet SA.

CARTES FLEX

La BCF est la première banque suisse à avoir introduit au mois d'avril 2018 les cartes FLEX (une carte de débit et une carte de crédit sur le même support) et DMC (carte de débit avec possibilité de paiement sur Internet). Ce lancement a été accompagné d'une importante campagne de publicité et de formation pour nos conseillers.

FONDS STRATÉGIQUES BCF

La BCF a lancé fin 2018 deux nouveaux fonds de placements: le BCF / FKB (CH) Active Yield (CHF) A et le BCF / FKB (CH) Active Balanced (CHF). Ces deux produits sont gérés activement par notre équipe de spécialistes basée à Fribourg et respectent les contraintes d'investissement de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2). Le fonds BCF Active Yield offre une exposition majoritaire au marché des obligations et, dans une moindre mesure, au marché des actions. Le fonds BCF Active Balanced profite d'une exposition équilibrée entre le marché obligataire et le marché des actions. Ces nouveaux fonds stratégiques sont composés d'investissements diversifiés reflétant la politique de placement de la BCF. La banque fait ainsi bénéficier ses clients de ses compétences en matière de gestion de fortune active au travers d'un seul produit.

JOURNÉE DE GÉNÉRATION D'IDÉES

Le monde change et il est parfois compliqué de savoir dans quelle direction il va. Afin de mieux cerner les besoins des clients, une journée consacrée à la génération d'idées a été organisée au MIC (Marly Innovation Center) à Marly. Cette journée a réuni 18 clients et 9 collaborateurs. Ils ont travaillé intensément, individuellement ou en groupe, et ont développé plus de 40 idées. La faisabilité de certaines d'entre elles va être analysée ces prochains mois.

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

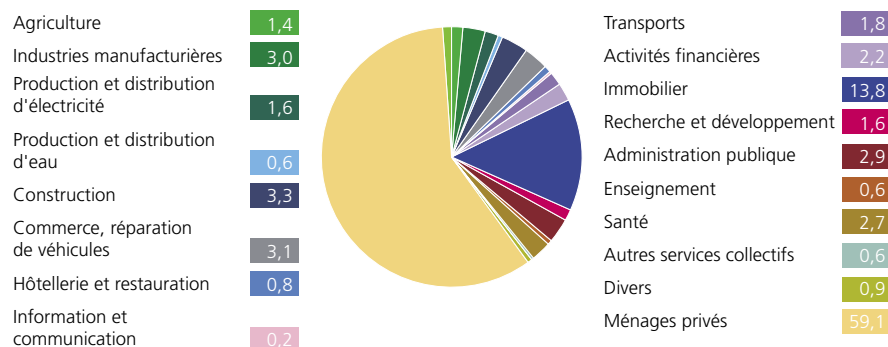
LA BCF A POUR MISSION DE CONTRIBUER AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE CANTONALE. ELLE LE FAIT DE FAÇON RESPONSABLE ET RÉFLÉCHIE EN POURSUIVANT UNE POLITIQUE ACTIVE DE CRÉDIT AUX ENTREPRISES ET DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES AUX PARTICULIERS.

La BCF conseille et soutient les entreprises dans la réalisation et le développement de leurs projets, indépendamment de leur taille ou de leur statut. Elle propose un large éventail de comptes et de prestations pour la gestion quotidienne de leurs affaires, de leurs finances et de leur prévoyance.

En 2018, l'activité de la BCF au service des entreprises s'est traduite par une augmentation des créances sur la clientèle de 5,8% à 3,1 milliards de francs. Globalement, la répartition des crédits par branche économique correspond à celle que ces branches représentent dans le PIB cantonal. L'image de marque de la BCF, son implantation dans le canton et la proximité des centres de décision, ainsi que son assise financière et son organisation flexible, sont autant d'atouts pour maintenir et développer la confiance de sa clientèle d'entreprises.

En 2018, le volume des crédits de construction a atteint 699 millions de francs et les créances hypothécaires ont augmenté de 5,2%, ou de 761 millions de francs à 15,4 milliards de francs. Dans le domaine des crédits hypothécaires, la BCF applique des principes de rigueur et accorde des crédits après une analyse globale de la situation du client et de l'objet. Le respect des normes de financement en vigueur, notamment la règle des 20% de fonds propres exigibles, et la tenue des charges sont des règles intangibles malgré un marché porté par des taux historiquement bas. Selon l'étude publiée en collaboration avec le cabinet de conseil Wüest Partner AG, le marché immobilier fribourgeois repose sur de robustes fondamentaux, avec une attention particulière mise sur les immeubles locatifs et les surfaces commerciales.

Répartition des avances par branche d'activité (en % des avances à la clientèle)



BILAN SOCIAL

La responsabilité d'entreprise de la BCF se traduit par son engagement économique. Elle répond aux besoins de la clientèle et crée de la valeur pour le canton. Elle est un employeur de référence et joue un rôle actif dans la société.

Pour sa politique environnementale, la BCF s'est engagée à réduire de façon continue et significative ses émissions de gaz à effet de serre. La BCF s'est fixé des objectifs concrets de réduction de sa consommation d'énergie pour rester dans le peloton de tête des entreprises qui s'engagent à respecter des principes de bonne pratique dans la protection de l'environnement.

Chaque année, la BCF établit le bilan de ses émissions de carbone selon la norme ISO 14064. Celles-ci se sont élevées en 2017 à 975,8 tonnes (-12,6%). Les émissions de gaz à effet de serre sont relativement stables depuis 2008 malgré une croissance soutenue du volume d'affaires. Depuis 2008, une diminution de 24,8% sur la totalité de la consommation de CO₂ est constatée.

Les clients de la BCF sont encouragés à participer à la préservation du climat en utilisant la banque en ligne qui est de surcroît CO₂ neutre selon la norme ISO 14044 depuis 2011.

Depuis 2008, la compensation des émissions de carbone était investie dans des certificats à l'étranger. Ayant la volonté de vouloir investir dans un éco-système local, la BCF a été la première entreprise en 2018 à compenser son CO₂ en obtenant ce nouveau label « CARBON FRI » reconnu par SQS.

Nombre de collaborateurs (au 31.12.2018)	467 (37,5% à temps partiel)
Masse salariale et prestations sociales	CHF 56,2 mios
Rentes aux pensionnés	CHF 7,862 mios
Formation	20 apprentis 6 stagiaires
Succursales	28 (dont une en ligne)
Bancomats	58
Zones libre-service	11
Travaux et commandes aux PME	CHF 16,6 mios
Versement au canton, aux communes et aux paroisses	CHF 69,0 mios
Apport aux sociétés sportives, culturelles et artistiques	CHF 3,6 mios
Informatique	Green IT - Label CO ₂ neutre pour la succursale en ligne
Électricité	100% Hydro Fribourg LED
<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en courant électrique vert • Nouvelles enseignes 	
Papier	FSC (FOREST STEWARDSHIP COUNCIL) 100% recyclable
Émissions	327,1 t équivalent CO ₂ -20,8%
<ul style="list-style-type: none"> • Trajets des collaborateurs > Variation par rapport à 2008 • Émissions de gaz à effet de serre (données 2017) > Variation par rapport à 2008 	975,8 t équivalent CO ₂ -24,8%
Sécurité	10
<ul style="list-style-type: none"> • Défibrillateurs installés dans les succursales et au siège 	
Accessibilité	4 guichets installés
<ul style="list-style-type: none"> • Equipements pour personnes à mobilité réduite 	



Johannes Hummel
Amoureux des Vespa, cet endroit est fait pour vous ! Dans un magasin où un vieux comptoir de pharmacie fait office de présentoir et de meuble de rangement, Johannes Hummel vous trouvera LA pièce détachée – d'origine ou en réplique, selon votre budget – qui vous permettra de réparer, d'entretenir, de bichonner ou d'enjoliver votre engin. Et s'il ne l'a pas en stock, en spécialiste reconnu qu'il est, il parcourra les bourses à travers toute l'Europe pour satisfaire sa passion, et la vôtre, de la septuagénaire guêpe italienne.



UN AN DANS LA VIE DE NOS COLLABORATEURS

La BCF contribue au développement de ses collaborateurs à travers une politique des ressources humaines fidèle à ses valeurs. Cette politique a été plébiscitée par les collaborateurs à l'occasion de plusieurs sondages réalisés de façon anonyme par un institut vaudois spécialisé.

ENGAGEMENT

Durant l'exercice, 25 personnes ont été engagées à la BCF. Parmi elles, 5 cadres ont choisi de mettre leurs compétences au service de la banque et de renforcer les 147 cadres que comptait la banque au début de l'exercice sous revue.

Il s'agit de :

Minh Hung Emmanuel Chapuis (1), gestionnaire compliance au siège de Fribourg
Nathalie Wyss (2), conseillère gestion de fortune au siège de Fribourg
Fabien Emery (3), auditeur au siège de Fribourg
Nicolas Tercier (4), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg
Harold Mrazek (5), directeur de succursale au siège de Fribourg



PROMOTION

À la BCF, la relève est également assurée à l'interne. Le potentiel des collaborateurs et des cadres est évalué en fonction de leur personnalité, de leurs attitudes professionnelles, de leur capacité de conduite, de leur sens des affaires et des relations avec la clientèle. En 2018, 10 collaborateurs ont été promus

- au rang de directrice/directeur :

Anne Maillard (1), cheffe de la division Réseau et membre de la direction générale
Cédric Yerly (2), chef de la division Support Marché et membre de la direction générale

- au rang de directeur adjoint :

Laurent Wicky (3), chef de team clientèle crédits au siège de Fribourg

- au rang de sous-directeur :

Stéphane Perey (4), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg
Julien Yerly (5), analyste financier au siège de Fribourg

- au rang de mandataire commercial :

Christelle Ayer (6), conseillère clientèle crédits à la succursale de Châtel-St-Denis
Yann Bossailler (7), conseiller clientèle crédits à la succursale de Châtel-St-Denis
Ludovic Bürgi (8), chef de team clientèle privée, région Glâne
Fabien Déglise (9), conseiller clientèle crédits au siège de Fribourg
Sébastien Guinnard (10), conseiller clientèle crédits à la succursale de Romont



FORMATION

Les collaborateurs de la BCF sont les éléments les plus forts sur lesquels la banque compte pour réussir. Leur motivation, leurs compétences, leur disponibilité et leur polyvalence sont les réponses à la confiance de la clientèle. La banque développe les aptitudes et les capacités individuelles et d'équipe au moyen d'un plan global de formation qui est basé sur trois niveaux : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, c'est-à-dire les compétences.

FORMATION SUPÉRIEURE

La BCF encourage le perfectionnement professionnel de ses collaborateurs afin de leur permettre de progresser dans leurs activités vers des fonctions de conseil à la clientèle, de spécialistes ou de conduite. Ces formations sont ouvertes aux collaborateurs disposant d'un potentiel dans leur domaine d'activité et désirant accéder à un nouveau secteur de responsabilité.

SUCCÈS PROFESSIONNELS

En 2018, 19 collaborateurs ont obtenu un diplôme supérieur, à savoir :

- Bachelor of Sciences HES-SO en Économie d'entreprise : **Laura Cotting (1), Alexandra Piller (2),**
- DAS Banking & Finance : **Alain Pauli (3)**
- Brevet fédéral de conseillère financière : **Corina Schöpfer (4)**
- Chartered Financial Analyst : **Yannick Muller (5)**
- Certificat de leadership ASFC : **Christian Pichonnaz (6)**
- Certificat CYP Banking & Finance : **Nicole Gutknecht (7), Laurence Humbert**
- Conseiller clientèle PME certifié : **Yann Bossailler (8), Sébastien Bersier (9)**
- Conseiller clientèle individuelle certifié : **David Sturny (10), Nicolas Righi (11), Luc Simonet (12)**



-Conseiller clientèle individuelle certifié : **Martin Rosenast (13), Nicolas de Gottrau (14)**
 -Conseiller clientèle privée : **Francine Gobet (15), Véronique Kolly (16), Stéphanie Brodard (17), Denis Angéloz (18)**

RETRAITÉS

7 collaboratrices et collaborateurs ont pris leur retraite en 2018. Il s'agit de :

Hélène Bapst (1), collaboratrice au siège de Fribourg
François Büchler (2), conseiller gestion de fortune au siège de Fribourg
Dominique Bulliard (3), gestionnaire processus au siège de Fribourg
Carmen Fragnière (4), secrétaire à la succursale de Bulle
Françoise Gendre (5), conseillère cash service à la succursale d'Avry-sur-Matran
Heinz Liechti (6), chef de team crédits au siège de Fribourg
Pascal Renevey (7), gestionnaire processus au siège de Fribourg

À tous, nous réitérons notre gratitude pour leur engagement.



FORMATION DES JEUNES

En qualité d'entreprise formatrice, la BCF engage les moyens nécessaires à l'encadrement et à la formation de ses apprentis et de ses stagiaires dans un souci de relève. Elle contribue ainsi activement à la formation des jeunes du canton.

La formation pratique des apprentis et des stagiaires, qui débute par des journées d'introduction, est composée d'une succession de stages dans les succursales ou au siège dans les domaines d'activités bancaires principaux. Elle permet d'évaluer leurs compétences et leur comportement. Leur formation théorique est assurée par des spécialistes internes de la banque.

En 2018, la BCF s'est engagée à nouveau activement dans la formation des jeunes : 20 jeunes effectuent un apprentissage d'employé de commerce en filière maturité

professionnelle commerciale; 5 autres, titulaires d'une maturité fédérale ou d'un certificat d'études commerciales, suivent un stage allround de 18 mois en vue de l'obtention d'une certification délivrée par l'Association suisse des banquiers.

3^{ème} année :

Angela Corpataux (1), Raphaël Pichonnaz (2), Lionel Pittet (3), Laetitia Tinguely (4), Rachel Uldry (5), Luca Werro (6), Angela Zaugg (7)

2^{ème} année :

Janine Corpataux (8), Marine Haering (9), Léane Jeckelmann (10), Loïc Nicod (11), Kim Sturny (12)



1^{ère} année:

Elise Mettler (13), Rémi Progin (14), Romain Rouiller (15), Noémie Suchet (16), Julia Fasel (17), Sven Gross (18), Jano Schmutz (19)

Stagiaires:

Mike Aellen (20), Julien Baeriswyl (21), Idriz Hoxha (22), Sarah Bovet (23), Noé Koller (24)

Ces formations nécessitent un engagement personnel très important des collaborateurs concernés qui doivent faire face simultanément aux impératifs professionnels et aux exigences de formation.



CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS



Monsieur Guillaume Gremaud

Monsieur Gremaud est décédé tragiquement le 6 février 2019, à la veille de son 22^{ème} anniversaire.

Avec la maturité gymnasiale en poche, il a débuté en 2018 un stage allround à la Banque Cantonale de Fribourg avec l'objectif d'obtenir le diplôme délivré par l'Association suisse des banquiers.

Nous garderons de lui le souvenir d'un jeune homme souriant et attachant, plein de générosité.



Monsieur Jean-Claude Kolly

Le 16 février 2018, Monsieur Kolly est décédé à l'âge de 54 ans, suite à une longue maladie. Il laisse sa femme Danielle et leur fils David (12 ans).

Né le 19 mai 1963, Jean-Claude Kolly a effectué une formation commerciale avant d'entrer à la Banque de l'État de Fribourg en 1984. Il aura passé 25 ans à l'audit interne avant de rejoindre le team Compliance/juridique en 2011. Muni du diplôme fédéral d'expert en économie bancaire et du certificat de la formation continue en compliance management, Monsieur Kolly a su apporter à la banque ses précieuses connaissances et son savoir-faire.



Monsieur Louis Rigolet

Né le 18 décembre 1927, Monsieur Rigolet a pratiqué le barreau durant une dizaine d'années avant de rejoindre la Banque de l'État de Fribourg en 1969 comme chef du service du contentieux et conseiller juridique de la direction. En 1974, il a été nommé directeur général de la banque. Monsieur Rigolet a conduit les destinées de la BEF durant 18 ans avec succès et engagement. Parti à la retraite en 1992, il est décédé en octobre 2018.



Monsieur Louis Bourqui

Entré à la Banque de l'État de Fribourg en 1963, Monsieur Bourqui a rejoint le service de la comptabilité auquel il est resté fidèle jusqu'à son départ à la retraite en 1998. Il nous a quittés en juin 2018 dans sa 79^{ème} année.



Monsieur Jean-Pierre Rey

Monsieur Rey a débuté à la Banque de l'État de Fribourg en 1959. Il a passé une grande partie de sa carrière au service du contentieux. Parti à la retraite en 1998, il est décédé à la fin août 2018 à l'âge de 82 ans.

Par ailleurs, trois collaborateurs retraités nous ont quittés en 2018. Il s'agit de :

La banque adresse à leurs familles et à leurs proches toutes ses condoléances et se souvient avec gratitude de leur personnalité et de leur engagement professionnel.

LA FONDATION DU CENTENAIRE

La Fondation du Centenaire de la Banque Cantonale de Fribourg, dotée d'un capital de 2,25 millions de francs, a été créée à l'occasion des 100 ans de la BCF en 1992. Elle a pour but de favoriser la réalisation et le développement d'activités et de manifestations culturelles, artistiques et scientifiques. Depuis sa création, plus d'un million de francs ont été investis dans divers projets d'envergure.

En 2018, la Fondation s'est engagée à soutenir la publication de la monographie sur le peintre fribourgeois Hiram Brühlhart (1878-1947), projet de l'association Pro Fribourg.

PLIÉS, ENROULÉS, APLANIS LES PARCHEMINS DU COUVENT DES CORDELIERS FRIBOURG

Une sélection de parchemins du Couvent des Cordeliers a été exposée du 26 octobre au 30 novembre dans le hall du siège central de la BCF à Fribourg. C'était une occasion unique de découvrir l'histoire des anciennes chartes, souvent décorées de magnifiques ornements et entrelacs. Avant de pouvoir les exposer, les pièces ont dû être totalement restaurées et dépliées. La Fondation du Centenaire de la BCF a contribué financièrement par un don à cet énorme travail.



Exposition des parchemins des Cordeliers

4 PILIERS DE L'ÉCONOMIE FRIBOURGEOISE

1^{ÈRE} ÉDITION DE L'ACTION 4P

L'Action 4P a pour objectif de récompenser chaque année un ou plusieurs projets qui auront un impact positif, efficient et pérenne pour la population du canton. En 2018, pour sa première édition, l'Action 4P a reçu 63 dossiers en provenance d'horizons et d'acteurs différents et touchant aussi bien la jeunesse, la culture, le sport, l'économie, le développement durable que le domaine social. Après une sélection ayant nécessité un investissement conséquent et rigoureux, 3 projets ont été récompensés :

« ACADÉMIE DES PAIRS NIGHTLIFE ET ESPACE CHILL'AND BREAK » DE L'ASSOCIATION ADO

L'Association AdO a pour objectif principal la prévention et la réduction des comportements à risques dans les milieux festifs du canton de Fribourg. Cette prestation par les pairs agit en prévention des actes de violence et de toute situation à risque notamment liée à la consommation d'alcool et/ou autres substances. Les pairs veillent à promouvoir toutes actions intégrées à l'organisation de la manifestation et orientent ou accompagnent le public vers les services de sécurité et/ou sanitaire. Le soutien de 4P permettra :

- d'acquérir une structure solide, attrayante et professionnelle appelée « Chill'and Break » afin de valoriser le travail des bénévoles et accueillir le public dans les grandes manifestations du canton.
- de mettre en place un programme de formation « Académie des pairs » qui vise à former une trentaine de jeunes chaque année pour assurer la pérennité et le développement de l'action dans tout le canton.

« CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE » D'ÄSS-BAR

Depuis fin 2013, Äss-Bar remet en vente, à petits prix, des produits de boulangerie « frais de la veille » collectés auprès de nombreuses boulangeries artisanales partenaires. En 2017, 350 tonnes de nourriture ont ainsi pu être servies à des collégiens, étudiants, passants, sportifs et entreprises. Grâce au projet d'Äss-Bar et à l'aide de matériel explicatif, d'activités participatives et d'un concours photo, les collégiens fribourgeois seront sensibilisés à cette thématique.

« L'ÉCOLE DE LA DÉCOUVERTE DU CANTON DE FRIBOURG » DE L'ASSOCIATION SUISSE DES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE

Depuis 2009, les Accompagnateurs en Montagne de la Section Fribourg de l'ASAM ont guidé plus de 6'620 élèves avec leurs enseignants et accompagnants. Cet encadrement professionnel permet d'assurer en priorité la sécurité de chaque groupe et de proposer des découvertes variées autour des richesses naturelles, culturelles et historiques du canton de Fribourg.



Jean-Claude Knopf

Le grand amour mécanique de Jean-Claude Knopf se nomme Jaguar Type E, millésime 1966. D'un rouge flamboyant, en parfait état de fonctionnement, elle fait son bonheur depuis qu'il l'a trouvée au fond d'un garage et patiemment restaurée avec des pièces d'origine, sans compter ni son temps, ni son énergie. La vieille dame est fragile, et chaque sortie nécessite désormais plusieurs heures d'entretien. Jean-Claude Knopf a retapé bien d'autres modèles anciens, mais sa Jaguar Type E reste la plus chère à son cœur.



UN AN DANS LA VIE D'UNE BANQUE ENGAGÉE

L'engagement de la BCF dans la vie sociale, culturelle, sportive et académique du canton reflète sa volonté d'être aux côtés des hommes et des femmes qui font la richesse du canton.

En 2018, la banque a contribué pour 3,6 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. Tous les trois jours en moyenne, une manifestation est organisée par la banque dans le canton. En 2018, ces manifestations ont touché plus de 25'000 clients de la banque. Les partenariats visent une collaboration à long terme (en principe 3 ans, renouvelable). Les

associations partenaires peuvent compter sur un apport fixe et se consacrer sereinement à leurs activités. La banque a conclu 96 accords et partenariats, qui renforcent son image de marque et soutiennent sa stratégie commerciale. Ils lui permettent en effet d'avoir un contact privilégié avec près d'un millier de clubs et sociétés et de clubs affiliés aux différentes organisations faitières.

Parmi tous ces partenariats, on peut notamment relever ceux qui ont une importance particulièrement symbolique dans la vie du canton.



AFF
Association fribourgeoise
de football



afss / fssv
AFSS
Association fribourgeoise
de ski et de snowboard



CCIF / HIKF
CCIF
Chambre de commerce et
d'industrie Fribourg



FIFF
Festival
International de Films



Elfic Fribourg



UNI FR
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG
UNI Fribourg



SCTF
Société cantonale
des tireurs fribourgeois



SCMF
Société cantonale
des musiques fribourgeoises



PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE
PRO SENECTUTE
Service social spécialisé
pour les questions liées
à la vieillesse



FFSE
Fédération fribourgeoise
des sports équestres



Fribourg Olympic



SOS
Futures Mamans



FFC
Fédération fribourgeoise
des chorales



HC Fribourg-Gottéron
Hockey Club



AFJM
Association fribourgeoise
jeunes musiciens



Fribourg Rando



Cadre Noir et Blanc



RMAF
Association Remontées
Mécaniques Alpes
Fribourgeoises



Orchestre des Jeunes de Fribourg



TS Volley Düdingen



Terroir Fribourg



**Noble Contingent des
Grenadiers fribourgeois**

EN 2018, LA BCF S'EST ENGAGÉE NOTAMMENT POUR :



CHAMPIONNAT FRIBOURGEOIS BCF DE GOLF

Depuis de nombreuses années, la Banque Cantonale de Fribourg soutient le championnat fribourgeois de golf. Des manches de qualification ont lieu dans chacun des cinq clubs du canton et des régions limitrophes (Blumisberg, Gruyère, Payerne, Vuissens, Wallenried), suivies d'une finale qui a foulé cette année le green de Wallenried en septembre.

Plus de 350 participants répartis dans diverses catégories masculines et féminines, se sont affrontés dans un esprit amical et sous une météo plus que clémente.



COMPTOIR DE ROMONT – FOIRE DE LA GLÂNE

Tous les deux ans, le mois de mai coïncide avec le Comptoir de Romont. En 2018, le district de la Singine en a été l'hôte d'honneur. Les Amis de la Fille-Dieu, la Fédération Glânoise des Sapeurs-Pompiers et le Carnaval de Romont figuraient également parmi les invités du Comptoir. Au total, quelque 130 exposants y ont reçu plus de 37'500 visiteurs – bien plus que le nombre d'habitants du district de la Glâne – durant cette 27^{ème} édition. À cette occasion, la BCF a étrenné son nouveau stand, qui permet d'accueillir les visiteurs de manière plus conviviale et ludique.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUES SACRÉES

Sur le thème du voyage, le 17^{ème} Festival International de Musiques Sacrées a résonné en l'église du Collège St-Michel lors de concerts baroques et classiques exécutés par des ensembles en provenance de toute l'Europe. Points d'orgue de cette édition, qui a ravi quelque 5'000 amateurs de musique sacrée: une œuvre commandée à la compositrice fribourgeoise Caroline Charrière et un concert de clôture par le Bach Collegium Japan interprétant la Messe en si mineur de Johann Sebastian Bach sous la direction de son fondateur, l'organiste japonais Masaaki Suzuki.



PRIX À L'INNOVATION

Organisé par la Promotion économique et la BCF, sous le patronat de la Direction de l'Économie et de l'Emploi, le Prix à l'Innovation récompense des entreprises qui se sont singularisées en prenant le pari de l'innovation et de l'avenir. Le prix Entreprise, choisi par 12 personnalités du monde politique, économique, académique et technique fribourgeois, a couronné Scott Sports SA à Givisiez. Le prix Start-up a été attribué, à la suite d'un vote du public, à NanoLockin Sàrl à Fribourg. Cortexia SA à Châtel-St-Denis a été récompensée de la mention Cleantech.



INTERNATIONAL PIANO SERIES

L'International Piano Series enrichit depuis plusieurs années déjà l'agenda culturel de Fribourg par des concerts de haut vol à l'Aula de l'Université de Fribourg. Durant la saison 2018/2019, les mélomanes ont notamment pu apprécier le magnifique récital de la coréenne Yeol Eum Son, une des pianistes les plus talentueuses de sa génération. Ses interprétations de préludes de Rachmaninov, de pièces de Brahms et d'une sélection d'exercices du compositeur autrichien Friedrich Gulda ont séduit un public nombreux et plus que conquis.



TIR EN CAMPAGNE SINGINE - GUIN

Un programme d'animation digne des plus grands événements estivaux (concerts, musique, DJ, et même une tombola...), 12'000 visiteurs, 900 bénévoles et surtout près de 2'000 tireurs ont animé, sous un soleil de plomb, le tir en campagne en Singine à Räsch près de Guin. Un large public a notamment pu suivre une conférence très intéressante – organisée conjointement avec plusieurs acteurs économiques du district – de Urs Meier, ancien arbitre international FIFA et propriétaire de PME, sur le thème « TU fais la différence ».

SIGNATURES AUTORISÉES AU 01.01.2019

PRÉSIDENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Jeitziner Edgar*

DIRECTEURS

Galley Denis*
Maillard Anne*
Yerly Cédric*

DIRECTEURS ADJOINTS

Briguet François*
Brugger Jean-Pierre
Wicky Laurent

SOUS-DIRECTEURS

Aebischer Pascal
Betticher Patrick
Brühlhart Bruno
Buchs David
Chappuis Gérald
Ducrest Jean-Daniel
Franc Georges
Genoud Laurent
Hogg Nicolas
Jacquat Luc
Maillard Olivier
Mettler Christophe
Niklaus Stéphane
Pauli Alain
Perey Stéphane
Pierret Jacques
Riedo André
Roggo Thomas
Rotzetter Pierre-Alain
Rouiller Christian
Spring Andreas
Sturny David
Yerly Julien

FONDÉS DE POUVOIR

Bächler Thomas
Bard Jean-François
Bourqui Christian
Brügger Erich
Campana Stéphane
Charmey Claude
Chollet Lionel
Corpataux Francis
Cotting Pierre-Yves
Desbiolles Samuel
Dupasquier Philippe
Dupont Patrice
Dürr Walter
Egger François
Gauthier Michel
Greca Josef
Grivel Christophe
Herren Dominic
Irrausch Frank
Jaquet Marc
Jeckelmann Guido
Jonin Pierre-Yves
Jost Sébastien
Koenig Xavier
Koller Alain
Krähenbühl Ken
Küttel Christian
L'Eplattenier Eric
Lehmann Patrick
Levis Marco
Mansueto Cosimo
Meyer Stéphane
Neuhaus Patrick
Pasquier Yves
Pauchard Eric
Perler Ingo
Perler Pia
Piccot Grégoire
Progin Josef
Rauber Cédric
Reber Christian

Righi Nicolas
Rochat Anne
Romanens Pierre
Schaller Raphaël
Suter Gilbert
Tercier Nicolas
Werro Daniel
Wicky Patrick
Wicky Stéphane
Zbinden Andreas
Zillweger Philippe

MANDATAIRES COMMERCIAUX

Aeby David
Andrey Schorro Christel
Angéloz Denis
Ayer Christelle
Baumann Roman
Bersier Gilles
Bersier Sébastien
Betschart Edith
Blanchard Othmar
Bossailer Yann
Brühlhart Thomas
Bürgi Ludovic
Burri Manuel
Burri Mathias
Chapuis Minh Hung Emmanuel
Cottet Damien
de Buman Philippe
de Gottrau Nicolas
Déglise Fabien
Dougoud Jérôme
Dougoud Sandra
Dürr David
Etienne Francine
Guinnard Sébastien
Häfliger Philippe
Harder Eric
Helbling Steeve
Hochuli Max
Jelk François

Kilchoer Philippe
Kolly Julien
Kolly Laurent
Lüdin Céline
Mathis Andrea
Meister Theresia
Menoud Olivier
Michel Christophe
Michel Christopher
Molleyres Christian
Moret Gilles
Mrazek Harold
Mugny Yves
Müller Elisabeth
Muller Yannick
Murith Julie
Nussbaumer Camille
Overney Mireille
Pereira Antonio
Perroud Christine
Pichonnaz Christian
Pochon Barbara
Python Jean-François
Rosenast Martin
Schuler Marc
Simonet Luc
Tombez Mathieu
Volery Margot
Vonlanthen Fabian
Vonlanthen Jean-Michel
Vorlet Pascal
Vultier Jacques
Wyss Nathalie

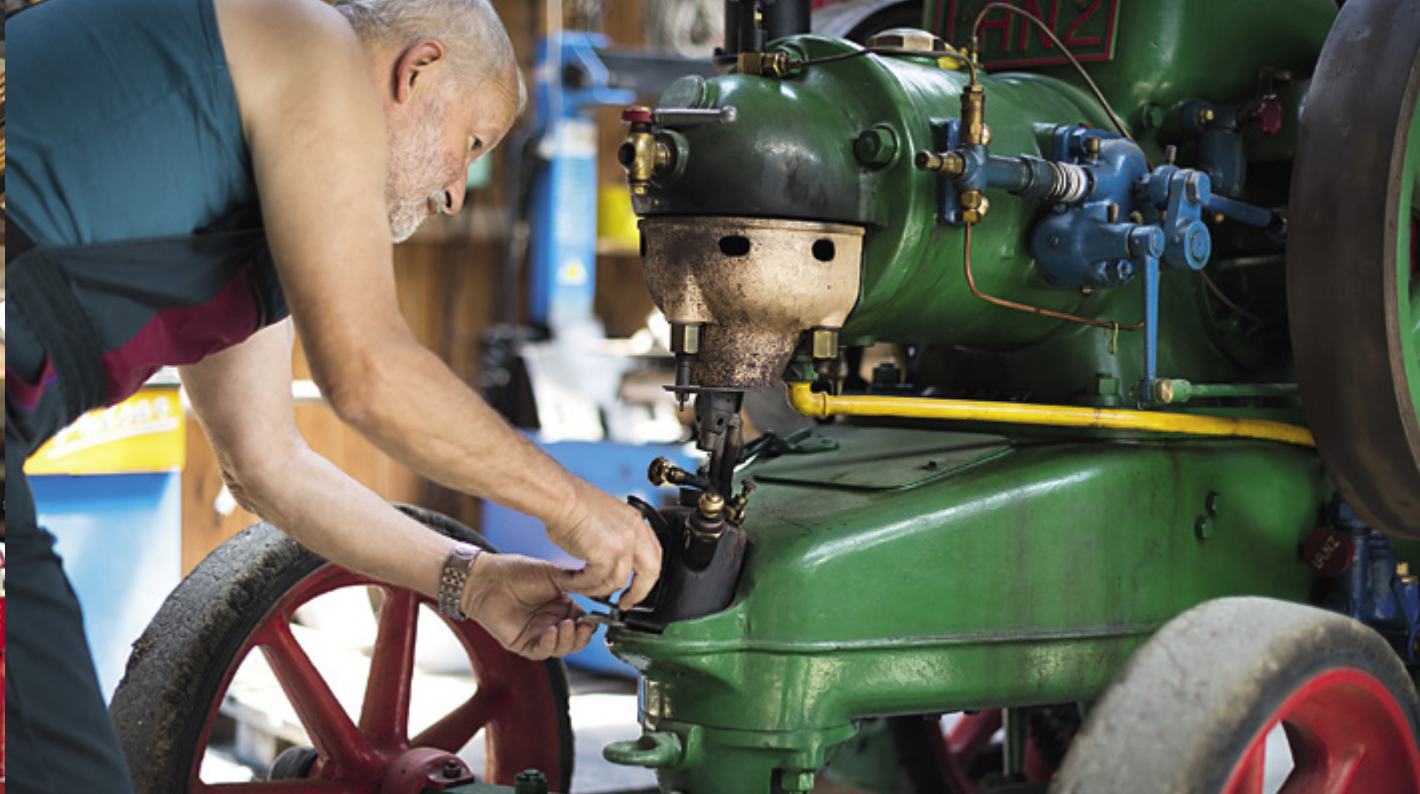
CHEF AUDIT INTERNE

Angeretti Pierre-Alain

AUDITEURS

Emery Fabien
Hofmann Alexandre

* membre de la direction générale



Remy Chatagny

Imaginez un tracteur qui démarre sans clé. Mais pas sans savoir-faire. Pour mettre en marche son tracteur Lanz à boue chaude presque centenaire, Remy Chatagny, électricien à la retraite, a besoin d'un chauffage, d'un volant de démarrage et surtout de beaucoup de doigté. C'est une des pièces maîtresses de son imposante collection, connue loin à la ronde puisque Remy Chatagny est le fondateur de la fameuse Tractobénichon de Corserey. S'il a désormais transmis le relais de la fête, il continue à compléter sa collection au fil des échanges avec d'autres passionnés.





Johannes Hummel: une caverne d'Ali Baba dédiée à la Vespa

COMMENTAIRES DES COMPTES 2018

BILAN

EN BREF

(Exprimé en milliers de francs)	2018	2017	Variation en %
Total du bilan	22'926'714	21'996'450	4,2
Avances à la clientèle	18'509'610	17'579'134	5,3
Immobilisations financières	1'111'185	1'054'880	5,3
Dépôts de la clientèle	14'037'852	13'189'973	6,4
Fonds propres (après répartition)	1'962'460	1'876'695	4,6

En 2018, la somme du bilan a progressé de 0,9 milliard de francs à près de 23,0 milliards de francs, soit une augmentation de 4,2%.

Les avances à la clientèle augmentent dans la même mesure à 18,5 milliards de francs ou de 5,3%.

Les nouvelles limites de crédits octroyées totalisent 2,0 milliards de francs. Cette solide progression résulte de la volonté de la BCF à assumer sa responsabilité envers les acteurs économiques (corporations de droit public, PME, particuliers, etc.).

Les dépôts de la clientèle, toutes formes confondues, atteignent 14,0 milliards de francs. Ils progressent de 0,8 milliard de francs ou de 6,4%.

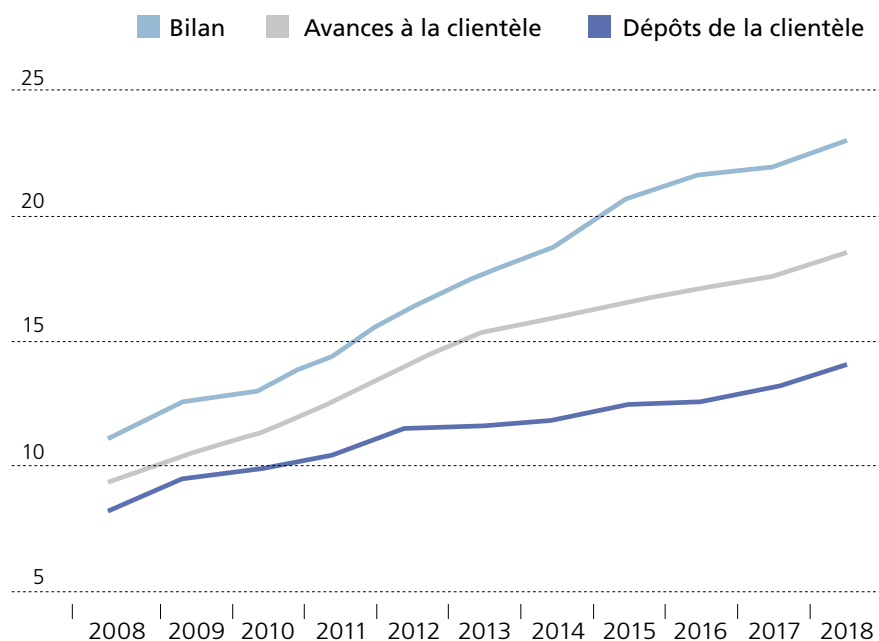
Les fonds propres atteignent 2,0 milliards de francs après répartition du bénéfice, soit une augmentation de 4,6%.

LIQUIDITÉS

Selon les articles 13 et suivants de l'Ordonnance relative à la loi fédérale sur la Banque nationale suisse (OBN) du 18 mars 2004, la moyenne mensuelle des disponibilités requises pour la période de référence, du 20 décembre 2018 au 19 janvier 2019, s'élève à 131,8 millions de francs. En décembre 2018, la moyenne journalière de la période présente un solde de 2'450,0 millions de francs d'où un supplément de 2'318,1 millions de francs par rapport au montant requis.

Selon la circulaire FINMA 2015/2, la banque respecte les nouvelles exigences quantitatives en matière de liquidités (LCR) avec un taux supérieur à 100%.

Évolution du bilan 2008 - 2018 (en milliards de francs)



ACTIFS

Les **créances sur les banques**, composées essentiellement de dépôts à court et à moyen terme placés auprès de banques de première qualité, totalisent 537,6 millions de francs (-3,5%).

Les **créances résultant d'opérations de financement de titres** totalisent 59,0 millions de francs contre 87,9 millions de francs à fin 2017. Elles représentent des liquidités placées auprès d'autres instituts financiers contre remise de titres en garantie (prise en pension de titres).

Les **avances à la clientèle**, correctifs de valeurs pour risques de défaillance déduits, augmentent de 0,9 milliard de francs à 18,5 milliards de francs (+5,3%). Cette progression résulte des créances hypothécaires pour plus de 0,7 milliard de francs (+5,2%) et des autres créances sur la clientèle.

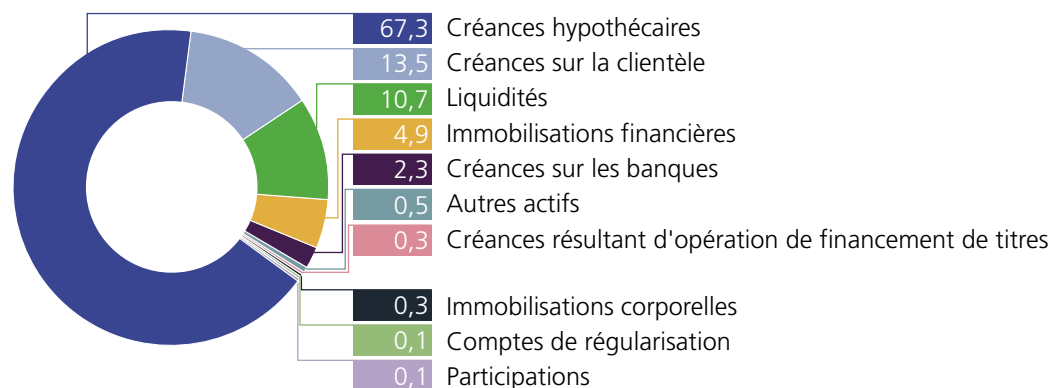
Les créances hypothécaires, réparties pour plus de 96% en taux fixes, représentent 83% des avances à la clientèle.

Cette évolution démontre le soutien important de la BCF à l'économie, tout en pratiquant une saine gestion des risques.

Les **immobilisations financières** comprennent les titres acquis à des fins de placement et de réserve de liquidités (plus de 98%), le stock des métaux précieux et les immeubles destinés à la revente.

Les **immobilisations corporelles**, composées essentiellement des immeubles à l'usage de la banque, figurent au bilan pour 67,3 millions de francs, après comptabilisation des amortissements.

Répartition de l'actif en %



PASSIFS

Au passif, les **engagements envers les banques** sont au même niveau qu'à fin 2017.

Les **engagements résultant d'opérations de financement de titres**, soit les emprunts auprès d'autres instituts financiers par mise en pension de titres, totalisent 275,0 millions de francs contre 350,0 millions de francs à fin 2017.

Les **dépôts de la clientèle**, toutes formes confondues, progressent de 0,8 milliard de francs à 14,0 milliards de francs (+6,4%).

Les **obligations de caisse** augmentent de 11,4 millions de francs à 224,6 millions de francs (+5,4%).

Le total des **prêts des centrales d'émission de lettres de gage et des emprunts** est de 5,3 milliards de francs au 31 décembre 2018, en progression de 94,0 millions de francs (+1,8%). Cette augmentation nécessaire est destinée au financement des nouveaux crédits octroyés durant l'exercice sous revue.

Un emprunt obligataire pour 200,0 millions de francs a ainsi été émis en 2018. Le solde représente des souscriptions aux émissions de la centrale de lettres de gage, qui totalisent 3,2 milliards de francs (-3,2%).

Les **provisions** comprennent les montants pour couvrir les risques d'exploitation de la banque et les correctifs de valeur pour risque de défaillance sur des engagements hors-bilan. Elles totalisent 10,9 millions de francs.

Les **réserves pour risques bancaires généraux** considérées comme fonds propres ont été alimentées par une attribution de 5,0 millions de francs. Elles atteignent 587,0 millions de francs.

Répartition du passif en %



FONDS PROPRES

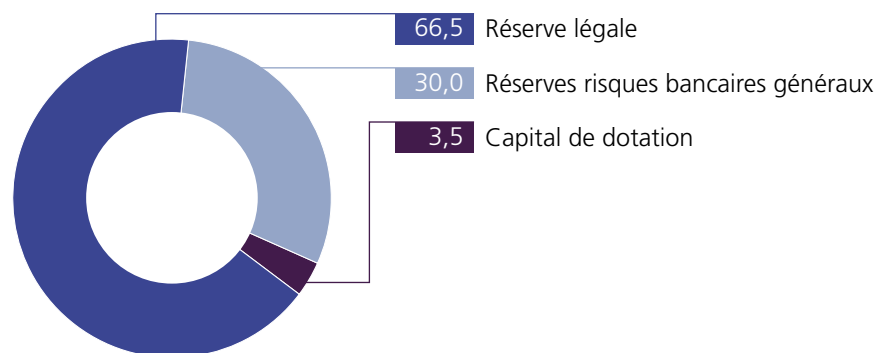
Les **fonds propres** se composent du capital de dotation, de la réserve légale et des réserves pour risques bancaires généraux.

Le capital de dotation, inchangé depuis 1981, est entièrement mis à disposition par l'État de Fribourg.

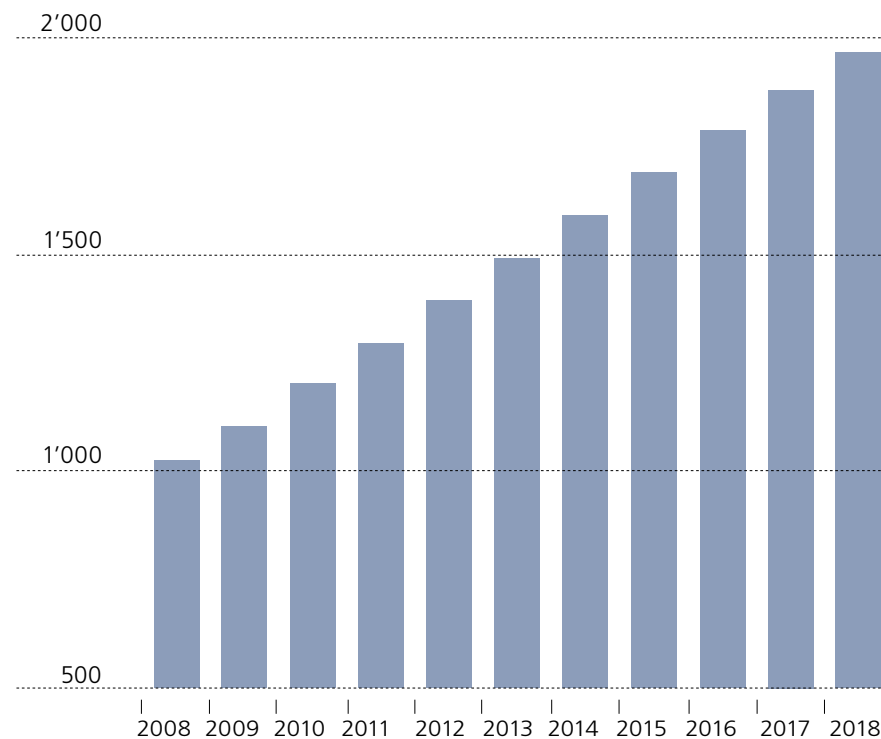
Après répartition du bénéfice, l'ensemble des fonds propres atteint 2,0 milliards de francs. Ce montant correspond à un ratio CET1 de 17,3%.

La BCF répond aux exigences en la matière, exigences comprenant le volant anticyclique de 2%.

Répartition des fonds propres en %



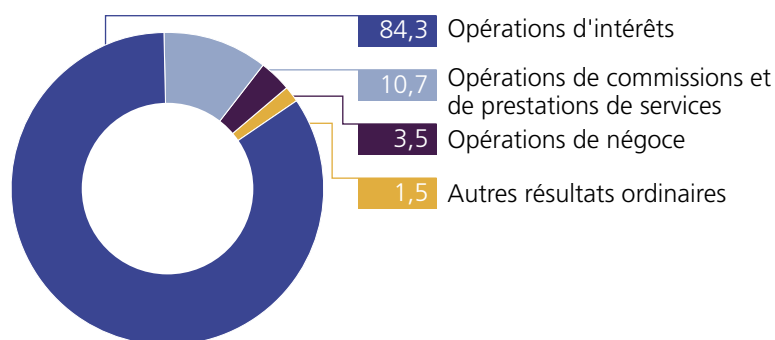
Évolution des fonds propres 2008 - 2018 (en millions de francs)



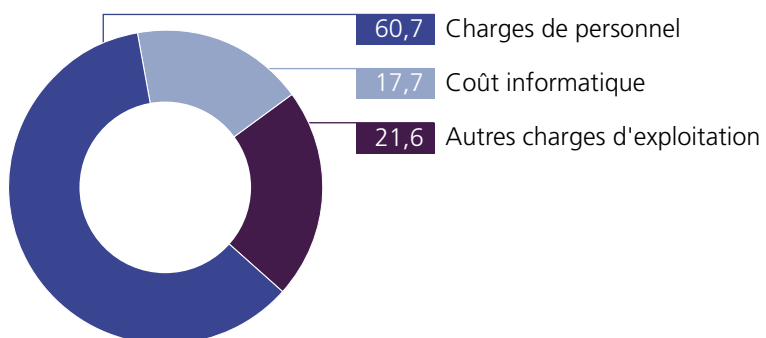
COMPTE DE RÉSULTAT

Pour la 25^{ème} année consécutive, la BCF a réalisé un nouveau record. Le bénéfice progresse de 2,4 millions de francs à 128,8 millions de francs, ou +1,9%. Ces résultats illustrent la confiance dont jouit la BCF auprès de ses clients, les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs et l'efficacité de ses processus. En effet, le ratio coût/revenu de 34,5% peut être qualifié d'excellent.

Répartition des produits d'exploitation en %



Répartition des charges d'exploitation en %



PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** atteignent 276,8 millions de francs, en progression de 7,1 millions de francs ou +2,6%.

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Le **résultat brut des opérations d'intérêts**, principale source de revenus, augmente de 2,5% ou +5,6 millions de francs à 234,6 millions de francs. Après prise en compte des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts, le **résultat net des opérations d'intérêts** atteint 233,3 millions de francs, soit une hausse de 8,6 millions de francs ou +3,8%. L'amélioration s'appuie d'une part sur l'augmentation du volume des crédits, et d'autre part sur une diminution des coûts de couverture du risque de taux, risque maintenu à un faible niveau grâce à une gestion optimale du bilan (ALM). La réduction du poste « Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts » accentue la progression de la marge d'intérêt.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICES

Le **résultat des opérations de commissions et des prestations de services** diminue légèrement de 1,0 million de francs à 29,7 millions de francs (-3,2%).

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

Le **résultat des opérations de négoce**, composé essentiellement des produits des devises, change et métaux précieux, atteint 9,6 millions de francs (-1,2 million de francs ou -11,4%).

AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES

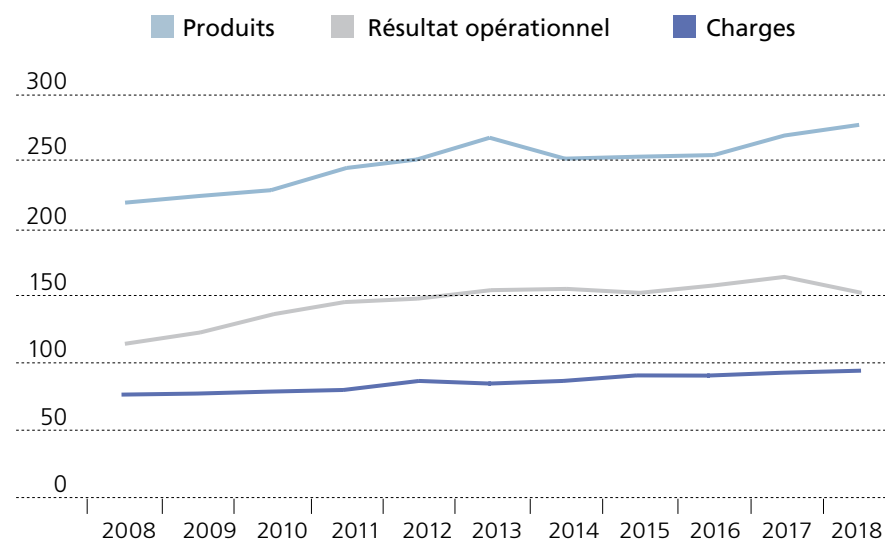
Les **autres résultats ordinaires** totalisent 4,2 millions de francs (+0,7 million de francs ou +21,6%).

CHARGES D'EXPLOITATION

Les **charges d'exploitation** ordinaires augmentent de 2,2 millions de francs à 95,4 millions de francs (+2,3%).

Elles sont conformes au budget grâce à la maîtrise des coûts et des processus.

Évolution des résultats 2008 - 2018 (en millions de francs)



RÉSULTATS

CORRECTIONS DE VALEUR SUR PARTICIPATIONS, AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET VALEURS IMMATÉRIELLES

Les amortissements totalisent 24,5 millions de francs.

VARIATIONS DES PROVISIONS ET AUTRES CORRECTIONS DE VALEUR, PERTES

La variation des corrections de valeur et les pertes atteignent 4,4 millions de francs contre 2,5 millions de francs en 2017.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le **résultat opérationnel**, après amortissement unique d'un actif non lié à l'exploitation, s'établit à 152,6 millions de francs (-12 millions de francs ou -7,3%).

IMPÔTS

Les communes perçoivent un montant de l'ordre de 9,0 millions de francs, les paroisses de 1,0 million de francs et le canton de 11,0 millions de francs.

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

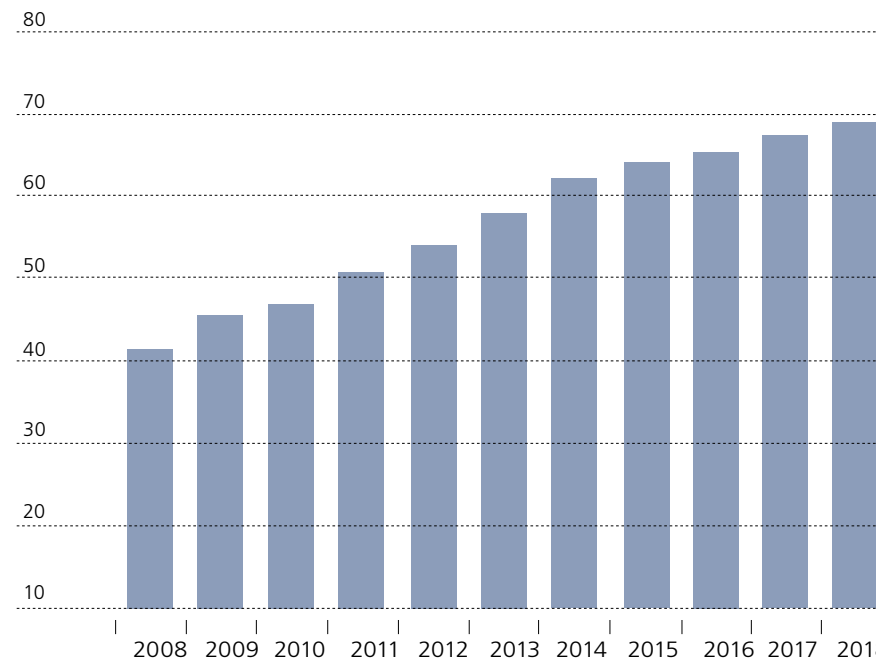
Le **bénéfice net** atteint 128,8 millions de francs (+2,4 millions de francs ou +1,9%).

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Lors de sa séance du 30 janvier 2019, le conseil d'administration a arrêté les comptes présentés. Il propose la répartition suivante du bénéfice de l'exercice 2018 :

Bénéfice de l'exercice	CHF 128'765'212
Bénéfice reporté	CHF 694'800
Bénéfice au bilan	CHF 129'460'012
Répartition du bénéfice	
Indemnité pour la garantie de l'État	CHF 37'000'000
Rémunération du capital de dotation	CHF 11'000'000
Attribution au fonds de réserve	CHF 81'000'000
Report à nouveau	CHF 460'012

Évolution du versement annuel (y compris impôts) à l'État
2008 - 2018 (en millions de francs)



La banque exprime sa gratitude à sa fidèle clientèle pour sa confiance. Elle s'engage à améliorer en permanence la qualité de ses services.

Au nom du conseil d'administration : A. Michel, président
 Au nom de la direction générale : E. Jeitziner, président



Michel Membrez

Depuis qu'il a 20 ans, les motos anglaises ont un charme particulier pour Michel Membrez. Mécanicien poids-lourds à la retraite, il passe ses hivers dans son garage, à entretenir et bichonner une Norton Commando 750 de 1971 et une Triumph Trident 750 à 3 cylindres de 1975. Toutes deux sont de nouveau en parfait état de fonctionnement, après avoir frôlé le stade d'épave, grâce aux bons soins de Michel Membrez. Il voit donc arriver le printemps avec plaisir, puisqu'il pourra sillonner les routes au guidon de ses «English ladies».



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2018

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ACTIFS	31.12.2018	31.12.2017	VARIATION	
			EN CHF	EN %
Liquidités	2'449'997	2'466'301	-16'304	-0,7
Créances sur les banques	537'598	557'086	-19'488	-3,5
Créances résultant d'opérations de financement de titres	59'052	87'912	-28'860	-32,8
Créances sur la clientèle	3'081'746	2'912'767	168'979	5,8
Créances hypothécaires	15'427'864	14'666'367	761'497	5,2
Opérations de négoce	8'830	2'274	6'556	288,3
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6'361	6'209	152	2,4
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0,0
Immobilisations financières	1'111'185	1'054'880	56'305	5,3
Comptes de régularisation	31'160	33'892	-2'732	-8,1
Participations	29'581	19'581	10'000	51,1
Immobilisations corporelles	67'313	59'579	7'734	13,0
Valeurs immatérielles	0	0	0	0,0
Autres actifs	116'027	129'602	-13'575	-10,5
Total des actifs	22'926'714	21'996'450	930'264	4,2
Total des créances subordonnées	27'999	28'747	-748	-2,6
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	0	0	0,0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	31.12.2018	31.12.2017	VARIATION	
			EN CHF	EN %
PASSIFS				
Engagements envers les banques	1'130'879	1'137'541	-6'662	-0,6
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	275'000	350'000	-75'000	-21,4
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'813'276	12'976'826	836'450	6,4
Engagements résultant d'opérations de négoce	0	0	0	0,0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	117'169	130'482	-13'313	-10,2
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0,0
Obligations de caisse	224'576	213'147	11'429	5,4
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5'264'000	5'170'000	94'000	1,8
Comptes de régularisation	72'893	78'529	-5'636	-7,2
Autres passifs	7'545	9'838	-2'293	-23,3
Provisions	10'916	7'142	3'774	52,8
Réserves pour risques bancaires généraux	587'000	582'000	5'000	0,9
Capital de dotation	70'000	70'000	0	0,0
Réserve légale issue du bénéfice	1'224'000	1'144'000	80'000	7,0
Bénéfice reporté	695	580	115	19,8
Bénéfice de l'exercice	128'765	126'365	2'400	1,9
Total des passifs	22'926'714	21'996'450	930'264	4,2
Total des engagements subordonnés	0	0	0	0,0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	0	0	0,0
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Engagements conditionnels	168'742	164'892	3'850	2,3
Engagements irrévocables	263'555	206'659	56'896	27,5
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	35'460	35'460	0	0,0
Crédits par engagement	0	0	0	0,0

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

			VARIATION	
	2018	2017	EN CHF	EN %
Produit des intérêts et des escomptes	319'129	325'162	-6'033	-1,9
Produit des intérêts et dividendes des opérations de négoce	152	55	97	176,4
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	8'848	9'189	-341	-3,7
Charges d'intérêts	-93'540	-105'434	-11'894	-11,3
Résultat brut des opérations d'intérêts	234'589	228'972	5'617	2,5
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-1'247	-4'192	-2'945	-70,3
Résultat net des opérations d'intérêts	233'342	224'780	8'562	3,8
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	16'800	17'548	-748	-4,3
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'566	2'245	-679	-30,2
Produit des commissions sur les autres prestations de services	14'972	14'578	394	2,7
Charges de commissions	-3'590	-3'643	-53	-1,5
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	29'748	30'728	-980	-3,2
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	9'554	10'783	-1'229	-11,4
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	1	0	1	100,0
Produit des participations	3'275	2'062	1'213	58,8
Résultat des immeubles	637	731	-94	-12,9
Autres produits ordinaires	795	774	21	2,7
Autres charges ordinaires	-511	-115	396	344,3
Autres résultats ordinaires	4'197	3'452	745	21,6
Total des produits d'exploitation	276'841	269'743	7'098	2,6

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018 (SUITE)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

			VARIATION	
	2018	2017	EN CHF	EN %
Charges de personnel	-57'871	-56'878	993	1,7
Autres charges d'exploitation	-37'540	-36'354	1'186	3,3
Total des charges d'exploitation	-95'411	-93'232	2'179	2,3
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-24'465	-9'421	15'044	159,7
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-4'364	-2'483	1'881	75,8
Résultat opérationnel	152'601	164'607	-12'006	-7,3
Produits extraordinaires	2'227	2'265	-38	-1,7
Charges extraordinaires	-109	0	109	100,0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-5'000	-20'000	-15'000	-75,0
Impôts	-20'954	-20'507	447	2,2
Bénéfice de l'exercice	128'765	126'365	2'400	1,9
Bénéfice reporté	695	580	115	19,8
Bénéfice au bilan	129'460	126'945	2'515	2,0
Répartition du bénéfice				
Indemnité pour la garantie de l'État	37'000	35'250	1'750	5,0
Rémunération du capital de dotation	11'000	11'000	0	0,0
Attribution au fonds de réserve	81'000	80'000	1'000	1,3
Report à nouveau	460	695	-235	-33,8

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	SOURCES	EMPLOIS	SOURCES	EMPLOIS
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne):				
Résultat de la période	128'765		126'365	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	5'000		20'000	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	24'465		9'421	
Provisions et autres corrections de valeur	3'774		1'142	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	6'495	6'605	7'058	4'030
Délimitations actives	2'732		1'193	
Délimitations passives		5'636		4'759
Versement à l'État		46'250		45'500
Solde	171'231	58'491	165'179	54'289
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres:				
Solde	0	0	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles:				
Participations		10'000		5'000
Immeubles	789	9'240		4'657
Autres immobilisations corporelles		23'749		7'904
Solde	789	42'989	0	17'561
Flux de fonds de l'activité bancaire:				
Engagements envers les banques à court terme		6'662		142'520
Engagements envers les banques à long terme			100'000	
Créances sur les banques à court terme	19'489			57'672
Créances sur les banques à long terme				
Engagements résultant d'opérations de financement de titres à court terme		75'000		410'000
Engagements résultant d'opérations de financement de titres à long terme				
Créances résultant d'opérations de financement de titres à court terme	28'860		130'797	
Créances résultant d'opérations de financement de titres à long terme				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	836'450		580'097	
Créances sur la clientèle		162'374	80'511	
Créances hypothécaires		767'992		538'670
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		13'313		53'009
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		152		1'576
Obligations de caisse	45'519	34'090	17'458	35'381
Emprunts	200'000		200'000	150'000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	264'000	370'000	479'000	233'200
Immobilisations financières		56'305		100'762
Opérations de négoce		6'556	413	
Autres engagements		2'293		14'076
Autres créances	13'575		56'870	
Solde	1'407'893	1'494'737	1'645'146	1'736'866
État des liquidités:				
Liquidités	16'304			1'609
Solde	1'596'217	1'596'217	1'810'325	1'810'325

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	CAPITAL DE DOTATION	RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	RÉSERVES ISSUES DU BÉNÉFICE	BÉNÉFICE / PERTE REPORTÉ	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL
Capitaux propres au début de la période de référence	70'000	582'000	1'144'000	126'945		1'922'945
Dividendes et autres distributions				-46'250		-46'250
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux		5'000				5'000
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves			80'000	-80'000		0
Bénéfice / Perte (résultat de la période)					128'765	128'765
Capitaux propres à la fin de la période de référence	70'000	587'000	1'224'000	695	128'765	2'010'460





Laurent Jeanmonod

Laurent Jeanmonod est tôlier en carrosserie de formation. Mais c'est un tôlier à l'ancienne, où chaque coup de marteau a son importance, où chaque pièce est unique et surtout où le temps ne compte pas. Il travaille l'acier, l'aluminium ou le cuivre, pour redonner vie à des véhicules mythiques. Laurent Jeanmonod restaure, retravaille, adapte, ajuste chaque pièce à la main. Une journée entière peut être nécessaire pour former une aile de voiture. Passionné par son métier, il lui arrive même de créer ses propres outils pour lui permettre de restaurer un véhicule.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) est une personne morale de droit public distincte de l'État. Son siège est à Fribourg.

PERSONNEL

Au 31 décembre 2018, la banque salarie 467 personnes (31.12.2017: 463) représentant 382 emplois à temps complet (31.12.2017: 383).

ACTIVITÉS

La BCF offre les prestations de services d'une banque universelle de proximité. Elle joue un rôle déterminant dans le marché bancaire fribourgeois grâce à sa connaissance du tissu économique et à sa forte implantation. Elle propose à ses clients des solutions sur mesure. Elle concentre ses activités dans les domaines indiqués ci-après :

OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS

Les opérations d'intérêts constituent, avec une part de 84% du total des produits, la principale source de revenus. Les avances sont en général accordées moyennant des couvertures hypothécaires sur des logements, des bâtiments commerciaux et industriels. Les crédits commerciaux sont notamment octroyés aux PME de tous les secteurs économiques du canton.

Les variations des correctifs de valeurs pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont déduites du résultat brut des opérations d'intérêts et impactent ainsi directement la marge d'intérêt.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie des opérations à court et à moyen terme. Pour le refinancement à long terme, la BCF recourt au marché des capitaux. Elle émet ainsi à intervalles irréguliers des emprunts en son propre nom et participe, en tant que membre de la Centrale d'émission des lettres de gage des Banques Cantonales, aux emprunts émis par cet organisme.

La gestion des risques de taux se fait principalement par le biais des swaps de taux. Les dépôts à la clientèle, y compris les obligations de caisse, couvrent à raison de 76% les avances à la clientèle.

AFFAIRES DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les opérations de commissions et de prestations de services participent pour 11% au total des produits. Les opérations sur titres, le conseil en placement, la gestion de fortune, ainsi que le trafic des paiements constituent la part prépondérante des affaires de commissions et de prestations. Tant la clientèle privée que les investisseurs institutionnels et les entreprises commerciales utilisent ces services financiers.

AFFAIRES DE NÉGOCE

Les affaires de négoce, 3% du total des produits, se composent essentiellement des opérations de change, de métaux précieux et de devises, exécutées pour le compte de la clientèle. Ces opérations sont effectuées dans le cadre de limites précises, sans position ouverte importante.

AUTRES CHAMPS D'ACTIVITÉ

Pour répondre aux exigences de liquidité, la banque gère son propre portefeuille de titres. Il est composé en majorité de positions à taux d'intérêt fixe pouvant être escomptées auprès de la Banque nationale suisse pour des opérations de Repo (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements). La BCF exerce son activité dans un réseau de 28 succursales dont une en ligne. Elle exploite également 58 bancomats et 11 zones en libre-service.

EXTERNALISATION

La BCF a notamment externalisé au sens de la circulaire de la FINMA 2018/3 (« Outsourcing - banques et assureurs ») les activités liées à l'informatique auprès de la société Swisscom SA et les activités de numérisation des documents auprès de La Poste Suisse SA.

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS OU SUBSÉQUENTS

Aucun élément n'est à relever.

PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution, ainsi qu'aux dispositions régissant l'établissement des comptes et à la directive de la FINMA 2015/1 (« Comptabilité banques ») et au code des obligations. Les comptes annuels sont établis conformément au principe de l'image fidèle (boucllement individuel statutaire) au 31 décembre.

SAISIE DES OPÉRATIONS

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres de la banque au jour de leur conclusion (trade date accounting).

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et passifs exprimés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis aux cours de change effectifs aux dates des transactions. Les gains et les pertes sont enregistrés dans le résultat des « Opérations de négoce » ou dans les « Autres résultats ordinaires ».

Cours appliqués :	31.12.2018	31.12.2017
EUR	1,126	1,171
USD	0,984	0,977
GBP	1,254	1,320

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont portées au bilan à la valeur nominale.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La mise au bilan des créances et des engagements sur la clientèle et sur les banques est effectuée selon le principe de la valeur nominale. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il existe des indices permettant d'estimer que les clauses contractuelles ne seront pas entièrement respectées, sont évaluées à leur valeur de liquidation. Ainsi, après prise en compte des garanties fournies, les risques de pertes résiduels existants sur ces créances sont couverts par des correctifs de valeur individualisés. Dans le cadre de l'évaluation des correctifs de valeur individualisés, l'ensemble des engagements du client est pris en compte.

Pour couvrir le risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, hors crédits aux collectivités de droit public et aux banques, un correctif de valeur est également constitué.

Les intérêts sur créances compromises et ceux dont le recouvrement est problématique, respectivement les intérêts échus et impayés au-delà de 90 jours, sont provisionnés.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce sont toujours évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des « Opérations de négoce ». Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est comptabilisé dans le résultat des « Opérations d'intérêts ».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres productifs d'intérêts considérés comme immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, l'agio ou le disagio est amorti jusqu'à l'échéance des titres (accrual method).

Les autres titres d'immobilisations financières ainsi que les métaux précieux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous la rubrique « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les immeubles destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur de liquidation. Celle-ci tient également compte de la durée de rétention des objets.

MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

Les opérations de mise/prise en pension (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements) sont comptabilisées comme suit :

- _ les montants en argent échangés sont portés au bilan sous la rubrique « Créances résultant d'opérations de financement de titres », respectivement « Engagements résultant d'opérations de financement de titres »
- _ les titres transférés à des fins de garantie n'impliquent pas d'écriture au bilan, la banque cédante restant l'ayant droit économique
- _ l'aliénation subséquente de titres reçus implique une saisie au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

PARTICIPATIONS

Les participations sont évaluées au plus à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Pour les participations dans des sociétés dont les titres sont cotés en bourse, l'évaluation est basée sur la valeur boursière, mais au maximum à leur coût d'acquisition.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non significative, sont valorisées à 1 franc au bilan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immeubles et terrains propriétés de la banque, portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sont amortis selon la méthode dégressive basée sur leur durée de vie économique attendue. Les terrains ne sont pas amortis. Les travaux d'aménagement ou de transformation dans des immeubles existants sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée, ou s'ils entraînent une augmentation de la durée de vie.

Les autres immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les machines, les licences de logiciels informatiques, sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie, mais au maximum sur 5 ans. Le principe de l'évaluation individuelle est appliqué.

COMPTES DE RÉGULARISATION

La délimitation dans le temps des produits et des charges concernant l'exercice est comptabilisée dans les comptes de régularisation.

PROVISIONS

Les provisions pour les risques d'exploitation et pour les risques de défaillance des engagements hors-bilan, économiquement nécessaires, sont évalués individuellement à la date d'établissement des comptes.

Les correctifs de valeurs sur des créances du bilan sont déduits des rubriques correspondantes et ne figurent ainsi pas dans cette position.

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents de l'activité par le débit de la rubrique « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Elles sont reconnues comme fonds propres de base au sens de l'ordonnance fédérale sur les banques et ne sont pas imposées fiscalement.

COMMISSIONS SUR AFFAIRES CRÉDIT

La banque comptabilise les commissions de crédits sous la rubrique « Intérêts créanciers ». Les commissions de conversion de taux variables en taux fixes sont comptabilisées sous « Opérations de commissions ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cadre de la gestion de son bilan « Asset and Liability Management », la banque contracte pour son propre compte des swaps de taux d'intérêts afin de couvrir les prêts à taux fixes accordés à la clientèle. Ces opérations de couverture d'affaires actives font l'objet de tests périodiques d'efficacité.

Les résultats sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats de l'opération couverte.

Les positions de négoce en instruments dérivés sont évaluées au prix du marché.

La banque effectue également des opérations de change à terme d'achat et de vente d'options couvertes pour le compte de ses clients et pour son propre compte. Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ouverts au jour du bilan sont enregistrées sous la rubrique « Valeurs de

remplacement positives d'instruments financiers dérivés », respectivement sous « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés ». Les volumes de tous les contrats ouverts sont indiqués hors bilan.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La banque dispose, pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs, d'une caisse de pension autonome appelée « Caisse de prévoyance du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg »; il s'agit d'un établissement de droit public. La Caisse de prévoyance est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations, conformément à l'article 48 LPP.

Le bouclage est établi selon Swiss GAAP RPC 26.

L'employeur ne dispose d'aucune réserve de cotisations dans la Caisse.

Au 01.01.2019, 441 assurés actifs et 181 pensionnés sont affiliés à la caisse de pension (année précédente : 441 et 175).

Le plan de prévoyance adopté est un plan dit « en primauté des cotisations »; il couvre les risques usuels de la prévoyance, à savoir les rentes de retraite et d'invalidité, ainsi que le risque-décès. Les cotisations versées pour 2018 par la banque à la Caisse de prévoyance se sont élevées à 6,5 millions de francs (voir tableau page 81).

IMPÔTS

Les impôts se calculent en fonction des résultats réalisés par la banque et tiennent compte du principe de rattachement à la période de référence.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES ET DES PRINCIPES D'ÉVALUATION

Aucune modification des principes comptables et d'évaluation n'est à relever durant l'année 2018.

FACTEURS D'INFLUENCE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE

Aucun facteur d'influence n'a eu d'incidence sur l'évaluation de la situation économique de la banque.

GESTION DES RISQUES

PRINCIPES ET OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES

En tant qu'institut financier, la banque est confrontée aux risques spécifiques suivants :

- _ risques de défaillance de nos contreparties
- _ risques de marché et en particulier le risque de taux et les risques de liquidités
- _ risques opérationnels dont :
 - _ risques juridiques et de non-conformité
 - _ risque de réputation.

La gestion des risques est une des priorités des organes de la banque. Sur proposition de la direction générale, le conseil d'administration approuve le concept-cadre pour la gestion des risques. Il englobe la politique de risque, la tolérance au risque ainsi que les limites correspondantes en matière de risques.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- _ mesure et connaissance de l'exposition aux risques
 - _ adéquation entre capacité de prise de risque et profil de risque (appétit)
 - _ optimisation des revenus par rapport aux risques et aux fonds propres engagés.
- Afin de répondre aux objectifs fixés, des limites stratégiques sont définies et validées par le conseil d'administration. Il existe un système de reportings périodiques permettant une information transparente aux différents organes de la banque.

RISQUES DE DÉFAILLANCE / RISQUES DE CRÉDIT

Le risque de défaillance se décrit comme le risque de perte résultant du non-respect des clauses contractuelles par la contrepartie et revêt une importance significative pour la banque.

Afin de limiter et gérer les risques de crédit, la banque travaille sur la base d'une directive spécifique « Gestion des crédits », laquelle définit notamment le régime des compétences ainsi que des critères d'analyse, d'octroi, de surveillance et des normes de qualité.

Cette directive s'applique à l'ensemble des activités de crédits de la banque, à l'exception des créances sur les banques et les assurances, et vise à assurer une pratique d'autorisation uniforme et adaptée aux risques de crédit. À ce titre, ce document précise les principes, les lignes directrices et normes en vigueur et vise à instaurer un cadre de travail approprié et un code de conduite homogène en matière de gestion des risques de crédit sur une base régulière, précise et complète. L'ensemble des contreparties nécessitant une autorisation de crédit doit faire l'objet

d'une évaluation des risques. La solvabilité des contreparties est une composante essentielle de l'analyse de crédit. À ce titre, tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition du rating de la contrepartie.

Le rating ou la classe de risque reflète le risque de défaut du preneur de crédit. La banque travaille avec une échelle de rating des contreparties basée sur douze classes de risque, dont trois classes pour risques plus élevés. En parallèle, la banque se base sur une segmentation au moyen de différents modèles de risque développés au sein de la directive dédiée. La détermination et la gestion des ratings de contreparties sont assurées au moyen de systèmes experts de notation pour les segments clientèle suivants : clientèle privée, clientèle entreprises et clientèle des professionnels de l'immobilier. Les systèmes experts de notation des ratings de contreparties utilisés par la banque sont fournis par la société RSN Risk Solution Network AG.

Ainsi, la qualité des preneurs de crédit est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes et permet également à la banque de déterminer de manière adéquate les conditions applicables à chaque financement.

La banque distingue les trois phases suivantes dans la gestion d'un crédit :

- _ l'analyse et l'octroi d'un crédit
- _ la surveillance continue des crédits
- _ le traitement des crédits en souffrance et compromis

ANALYSE ET OCTROI D'UN CRÉDIT

Chaque octroi de crédit, respectivement chaque modification d'un crédit existant, dans le cadre des compétences attribuées et sous la responsabilité de la division Marché, fait l'objet d'un protocole de crédit. Le contrôle final de la qualité des données de crédit, la libération et le décaissement des crédits incombent à la division Support marché.

Le montant des prêts octroyés est fonction notamment de la capacité du preneur de crédit à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la banque.

Le service de la dette, correspondant à l'ensemble des charges liées au financement accordé additionné des charges liées aux autres engagements de l'emprunteur ou du groupe auprès de la banque et/ou d'établissements tiers, doit pouvoir être assumé tout au long de la durée de vie du crédit. Autrement dit, la tenue des charges ne doit pas dépasser un certain seuil en relation avec la capacité de revenus du preneur de crédit. La banque a ainsi fixé des règles et des limites y relatives au sein de sa directive dédiée.

L'estimation des immeubles est également réglée par la directive « Gestion des

crédits ». Outre les règles et critères définis au sein de la directive, la banque utilise deux systèmes d'évaluation tiers : un pour l'évaluation des objets immobiliers de rendement à l'aide d'un modèle de capitalisation et un pour l'évaluation hédoniste du logement en propriété. Ces deux systèmes sont fournis par la société Wüest Partner AG. L'estimation fait l'objet d'une révision régulière en ligne avec les principes de surveillance interne périodique des crédits.

La valeur retenue est déterminée en fonction du type d'objet financé, soit :

- _ Maison individuelle, familiale et appartement en PPE à l'usage du propriétaire : méthode de la valeur réelle et modèle hédoniste.
- _ Immeuble locatif, commercial, administratif, industriel ou artisanal : méthode de la valeur de rendement.
- _ Exploitation agricole soumise à la LDFR : méthode de la valeur de rendement basée sur la charge maximale au sens de la LDFR.
- _ Terrain à bâtir : méthode de la valeur réelle.

Pour les immeubles de rendement, le taux de capitalisation tient notamment compte des risques liés à l'évolution des taux d'intérêt ainsi que des caractéristiques et des risques inhérents à l'immeuble.

La banque attribue des taux d'avance différenciés applicables à chaque typologie d'objet immobilier financé.

Ce principe, à savoir la définition d'un taux d'avance maximal, vaut également pour les autres types de sûretés acceptées par la banque et pouvant être remises en couverture de financements.

Les opérations interbancaires, y compris celles sur dérivés, sont quant à elles effectuées avec des banques de première qualité dans le cadre de limites préalablement définies et validées annuellement par le conseil d'administration.

SURVEILLANCE

Le portefeuille de crédits de la banque est soumis à une surveillance permanente. Un suivi mensuel du respect des limites de crédit est notamment en vigueur.

À intervalles réguliers et hors événement particulier, chaque financement est soumis à un réexamen interne périodique en fonction de sa typologie, du taux d'avance, de la qualité des sûretés ainsi que du rating de la contrepartie. Ce réexamen permet à la banque une actualisation suivie des ratings ainsi qu'une communication régulière avec ses contreparties assurant ainsi une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits.

La qualité de l'ensemble du portefeuille est suivie trimestriellement à l'aide d'analyses de migration des ratings attribués. De plus, le portefeuille hypothécaire est soumis à des tests de stress permettant de mesurer l'impact d'une crise immobilière induite par l'évolution de différents facteurs économiques.

Le portefeuille de crédits est entre autres analysé sous l'angle de sa répartition

géographique et de sa concentration par branche économique. À cet effet, des contrôles sont effectués périodiquement.

Les gros risques, soit les positions importantes envers un débiteur ou un groupe économique, sont rapportés et présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration.

CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET COMPROMISES

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, font l'objet d'une procédure spécifique et individuelle. Dès les premiers signes de dégradation, les créances compromises sont analysées et évaluées à leur valeur de liquidation. Le cas échéant un correctif de valeur individuel est constitué, correctif de valeur qui tient compte de l'ensemble de la relation d'affaires du client.

Sur base semestrielle, une revue exhaustive des positions à risques est effectuée et les adaptations nécessaires des correctifs de valeur sont apportées.

MESURE SPÉCIFIQUE POUR CRÉANCES NON COMPROMISES

Le risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des correctifs de valeur individuels, fait également l'objet d'un correctif de valeur. Il correspond à un taux de perte fixé pour chacune des neuf premières classes de rating. Chaque taux est appliqué au volume de créances correspondantes, hors crédits aux collectivités de droit public et aux banques. Les taux sont fixés pour un horizon temps de 3 à 5 ans. Ils sont toutefois revus annuellement en fonction d'une part de l'évolution de la qualité du portefeuille de crédits, à savoir une amélioration ou une dégradation du taux de migration par classe de rating. Ainsi, lorsque le taux de migration d'une classe de rating varie au-delà du seuil fixé, le taux de perte est adapté dans la même mesure. D'autre part, il est aussi tenu compte du nouveau volume de crédits accordés, ainsi que de l'évolution de la situation économique et immobilière.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par la banque. Le risque de liquidités est également rattaché à cette catégorie de risques.

RISQUE DE TAUX

Le risque de taux résulte des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque. Pour les positions variables (prêt hypothécaire à taux variable, épargne et compte à vue), des modèles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications des taux des clients en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe des taux du marché, ainsi que les changements du comportement des clients qui en découlent, sont à l'origine du risque de taux d'intérêt. Ces variations affectent directement les produits d'intérêts ainsi que la valeur actualisée des fonds propres de la banque.

La banque, par son Comité ALM « Asset and Liability Management », surveille différents indicateurs par rapport au risque de taux au bilan :

Indicateurs statiques. La banque calcule mensuellement la durée des fonds propres ainsi que la sensibilité de la valeur des fonds propres à un choc de taux.

Indicateurs dynamiques. La banque établit trimestriellement des scénarios de taux et de marché des affaires combinés à une stratégie de refinancement/couverture. Ces simulations dynamiques tiennent compte du comportement de la clientèle en fonction des scénarios de taux et permettent de simuler la marge

d'intérêt, la durée des fonds propres ainsi que la valeur économique des fonds propres sur différentes périodes.

Afin de mesurer, évaluer, limiter et gérer ce risque, une politique de gestion et de suivi a été mise en place par le Comité ALM. Les limites stratégiques sont approuvées annuellement par le conseil d'administration.

La banque utilise des instruments financiers dérivés (IRS) dans le cadre de ses activités de gestion du bilan (Asset and Liability Management), principalement pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture « micro hedges » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ». Des tests d'efficacité de couverture sont réalisés. Aucune absence d'efficacité n'est observée au 31 décembre 2018.

La gestion opérationnelle du risque de taux est assurée par l'unité Risk Management, Controlling et Comptabilité.

Sensibilité au risque de taux au 31.12.2018 (en milliers de francs)

SENSIBILITÉ PAR POINT DE BASE ¹	JUSQU'À 12 MOIS	DE 2 À 5 ANS	DÈS 5 ANS	TOTAL
Affaires de base	-22	-391	-1'618	-2'031
Couvertures	6	53	1'204	1'263
Total au 31.12.2018	-16	-338	-414	-768
Total au 31.12.2017	-28	-160	-653	-841

¹ La sensibilité par point de base mesure le gain ou la perte de la valeur actualisée en francs suisses par point de base lors d'une hausse des taux d'intérêt et ceci pour chaque échéance y relative. Un point de base correspond à 0,01%.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités correspond à l'éventualité pour la banque de ne pas disposer de moyens suffisants pour pouvoir faire face à ses engagements en tout temps et de manière continue.

La banque surveille son exposition au risque de liquidités en produisant des échéanciers des encours au bilan et en calculant des ratios de structure du bilan. Elle élabore également des scénarios de stress et effectue à cet effet des simulations dynamiques de la structure future du bilan. La banque anticipe ainsi, à l'aide d'indicateurs avancés, la survenance et les incidences de crises potentielles et elle a établi un plan de mesures à cet effet. Ces simulations permettent notamment à la banque de définir son programme de refinancement sur le marché des capitaux. Elle respecte ainsi les exigences quantitatives et qualitatives de la circulaire FINMA 2015/2.

La gestion opérationnelle des risques de liquidités est assurée par l'unité Risk Management, Controlling et Comptabilité.

AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

Les autres risques de marché, dont le risque de change et le risque de cours des valeurs, font l'objet d'un suivi permanent dans le cadre des limites fixées. La majorité des opérations traitées par la banque résulte des transactions de la clientèle. En principe ces opérations sont reportées sur le marché afin de couvrir les risques de pertes. Le risque résiduel de change sur les positions en devises est ainsi limité.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques que la banque ne contracte pas activement. Ils résultent d'un traitement erroné d'opérations, du non-respect de standards ou de règles, ou encore d'instructions lacunaires.

Les risques opérationnels englobent le risque de non-conformité dans le sens d'un manquement aux normes, aux règles, ainsi qu'aux prescriptions légales et réglementaires. Cette définition inclut également les risques juridiques, de compliance et de réputation. Enfin, d'autres risques opérationnels sont issus de facteurs exogènes non influençables par la banque.

L'identification et la gestion de ces risques sont importantes pour éviter des pertes conséquentes, ainsi que pour maintenir la réputation de la banque. Les risques opérationnels sont limités par une organisation adéquate, ainsi que par la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) adapté et efficace qui respecte, dans la mesure du possible, le principe de la séparation des fonctions. Ainsi la banque s'assure être en permanence en conformité avec les exigences réglementaires et les devoirs de diligences incombant aux intermédiaires financiers. Ceci se concrétise notamment par le suivi permanent des évolutions prudentielles et légales de l'autorité de surveillance et du législateur. Les règlements, les directives et les instructions internes de la banque règlent l'organisation interne, les responsabilités, les compétences et les mesures de contrôle des différentes procédures. Ils sont régulièrement mis à jour pour répondre aux exigences.

Le SCI de la BCF est soutenu par une solution informatique intégrée permettant d'inventorier et d'évaluer les risques, ainsi que de suivre la qualité des contrôles effectués. Un reporting trimestriel quantitatif et qualitatif est établi et remis aux organes de la banque.

Les incidents avérés et les pertes y relatives sont annoncés et inventoriés dans le but d'améliorer le dispositif de contrôle de ces risques.

De plus, un plan de continuité des activités (Business Continuity Management / BCM) a été mis en place afin de pouvoir assurer le fonctionnement des opérations essentielles de la banque lors de la survenance d'un événement important de risque opérationnel interne ou externe.

MÉTHODES DE QUANTIFICATION

Dans le cadre du calcul des fonds propres nécessaires, les méthodes de quantification suivantes sont utilisées :

Risques de crédit : approche standard (AS-CH)

Risques de marché : approche de minimis

Risques opérationnels : approche de l'indicateur de base (BIA)

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	59'052	87'912
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	275'000	350'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	275'185	349'827
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	275'185	349'827
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	59'506	87'779
- dont titres remis à un tiers en garantie		
- dont titres aliénés		

*Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	NATURE DES COUVERTURES				TOTAL
	COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES COUVERTURES	SANS COUVERTURE	COLLECTIVITÉ DE DROIT PUBLIC	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	637'278	190'605	1'531'323	789'462	3'148'668
Créances hypothécaires	15'517'483		7'671		15'525'154
- immeubles d'habitations	12'235'608				12'235'608
- immeubles de bureaux et commerciaux	1'348'245				1'348'245
- immeubles artisanaux et industriels	1'147'827				1'147'827
- autres	785'803				785'803
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Année de référence	16'154'761	190'605	1'538'994	789'462	18'673'822
Année précédente	15'367'169	196'756	1'505'880	673'650	17'743'455
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
Année de référence	16'060'450	190'605	1'469'093	789'462	18'509'610
Année précédente	15'283'745	196'756	1'424'983	673'650	17'579'134
Hors bilan					
Engagements conditionnels	19'781	9'381	139'580		168'742
Engagements irrévocables			263'555		263'555
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			35'460		35'460
Crédits par engagements					
Total du hors bilan					
Année de référence	19'781	9'381	438'595		467'757
Année précédente	25'586	10'349	371'076		407'011

CRÉANCES COMPROMISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS*	MONTANT NET	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES
Année de référence	337'890	267'395	70'495	75'552
Année précédente	362'072	288'231	73'841	78'327

*Dette / valeur de réalisation par client : le montant le moins élevé des deux est pris en compte

La BCF détermine les correctifs de valeurs individuels sur la base des limites de crédit accordées, sur l'ensemble des positions des clients concernés et des intérêts compromis.

Dès lors, les correctifs de valeurs individuels excèdent le montant net des prêts compromis.

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Actifs		
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	8'055	1'500
- dont cotés	7'041	983
Titres de participation	1	
Métaux précieux et matières premières	774	774
Autres actifs du négoce		
Total des actifs	8'830	2'274
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		
- dont titres admis en pension selon prescriptions en matière de liquidités		

Aucune opération passive au 31 décembre 2018.



KREIDLER

KREIDLER

KREIDLER
KUNDENDIENST

Hier gibt es die Teilnahme-scheine für das KREIDLER-Preiswettbewerb

KREIDLER WELTMEISTER KLASSE

Das ist genau er, mein Lieblingssportler in Aktion

KREIDLER

Plan an Kreidler
Rauf auf Kreidler
und du bist...
KREIDLER

KREIDLER

Die Kreidler
Weltmeister...



Stéphane Liebherr

Né en Allemagne près de Stuttgart, Stéphane Liebherr a emporté de ses origines souabes bien plus qu'une passion, un véritable virus, pour les motocyclettes de petite cylindrée Kreidler. Deux-roues mythiques des années 1950-1980, restaurées personnellement ou utilisées comme stock de pièces de rechange, elles remplissent désormais une grange entière. Et la collection ne cesse de grandir. Les plus beaux exemplaires, soigneusement entretenus, sont exposés dans un musée privé, une ancienne écurie transformée. La fascination de Stéphane Liebherr pour les motos Kreidler a encore de beaux jours devant elle.

PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS
Instruments de taux						
- swaps				4'165	115'242	3'068'000
Devises / métaux précieux						
- contrats à terme	2'196	1'927	132'927			
Total avant prise en compte des contrats de netting :						
Année de référence	2'196	1'927	132'927	4'165	115'242	3'068'000
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation				4'165	115'242	3'068'000
Année précédente	4'766	4'514	154'953	1'442	125'968	2'528'368
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation				1'442	125'968	2'528'368
Total après prise en compte des contrats de netting :						
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES (CUMULÉES)			VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES (CUMULÉES)		
Année de référence	6'361			117'169		
Année précédente	6'208			130'482		

Répartition selon les contreparties :

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES CLIENTS
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		6'361	

RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Titres de créance	1'038'789	985'416	1'049'665	1'023'542
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	1'038'789	985'416	1'049'665	1'023'542
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)				
Titres de participation	52'877	53'308	54'542	65'877
dont participations qualifiées (au minimum 10% du capital ou des voix)				
Métaux précieux	780	780	6'740	6'795
Immeubles	18'739	15'376	18'739	15'376
Total	1'111'185	1'054'880	1'129'686	1'111'590
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	987'276	929'668		

RÉPARTITION DES CONTREPARTIES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	MEILLEURE QUALITÉ	HAUTE QUALITÉ	QUALITÉ MOYENNE	SPÉCULATIF	EN DÉFAUT	SANS NOTATION
Titres de créance :						
Valeur comptable	932'569	10'534				95'686

PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS ET ADAPTATIONS DE VALEUR (MISE EN ÉQUIVALENCE)	VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE						VALEUR DE MARCHÉ
				CHANGEMENTS D'AFFECTATION	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	ADAPTATIONS DE VALEUR EN CAS DE MISE EN ÉQUIVALENCE / REPRISES D'AMORTISSEMENTS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	
Autres participations:										
- avec valeur boursière	2'747	-347	2'400						2'400	3'363
- sans valeur boursière	32'460	-15'279	17'181		10'000				27'181	
Total des participations	35'207	-15'626	19'581		10'000				29'581	3'363

Écarts par rapport aux chiffres de l'année précédente: sortie du bilan d'une participation déjà amortie.

INDICATIONS DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL (EN 1'000)	PART AU CAPITAL (EN %)	PART AUX VOIX (EN %)	DÉTENTION DIRECTE (EN %)	DÉTENTION INDIRECTE (EN %)
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	1'000	28,0	28,0	28,0	0
Sofriipa SA, Fribourg	Prise de participations	750	50,0	50,0	50,0	0
Theseus BAZG SA, Fribourg	Promotion immobilière	100	41,6	41,6	41,6	0
L'Antre SA, Fribourg	Société d'investissement	22'500	22,2	22,2	22,2	0
Evoog SA, Fribourg	Logiciels informatiques	150	33,3	33,3	33,3	0

La BCF n'établit pas de comptes consolidés car elle n'a aucune participation dans laquelle elle exerce une influence importante.

La valeur théorique des participations dans lesquelles la banque pourrait néanmoins exercer une influence importante, selon la méthode de mise en équivalence, sur la base de l'exercice précédent, s'élève à 19,686 millions de francs (10,008 millions de francs l'année précédente). La différence de valeur de 9,678 millions de francs impacterait ainsi positivement le résultat de la banque.

Les participations ayant caractère de soutien à l'économie ou de sponsoring, indépendamment du taux de détention, dont la valeur de liquidation est non matérielle, sont valorisées à 1 franc au bilan.

La BCF ne détient aucune position significative en titres de participation dans des entreprises enregistrées dans ses immobilisations financières.

PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE À LA DATE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE					VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
				CHANGE- MENTS D'AFFECTA- TION	INVESTISSE- MENTS	DÉSINVESTIS- SEMENTS	AMORTISSEMENTS	REPRISES	
Immeubles à l'usage de la banque	155'296	-104'459	50'837		9'240	-789	-2'342		56'946
Autres immeubles	11'660	-9'615	2'045		0		-48		1'997
Software acquis séparément ou développés à l'interne	12'021	-6'497	5'524		6'528		-5'341		6'711
Autres immobilisations corporelles	4'828	-3'655	1'173		17'221		-16'735		1'659
Total des immobilisations corporelles	183'805	-124'226	59'579		32'989		-24'466		67'313

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Comptes de compensation	110'808	124'248		
Comptes d'ordre	4'190	4'918	2'682	3'244
Coupons, obligations échus non encaissés		1	468	1'026
Autres	1'029	435	4'395	5'568
Total	116'027	129'602	7'545	9'838



Michel Scyboz
Biplan imposant, avec son moteur en étoile, le Boeing Stearman PT13 D fait un « vrai bruit d'avion ». Construit à la fin de la deuxième guerre mondiale, après une vie comme avion d'épandage, Michel Scyboz le repère sur Internet, il l'achète et constate son piteux état. L'avion n'a plus volé depuis les années 50 ! Depuis, Michel Scyboz consacre d'innombrables heures à démonter et restaurer cette légende chère à Alfred Hitchcock. Bientôt, le Boeing Stearman devrait à nouveau déployer ses ailes, pour le plus grand bonheur de son propriétaire.



PARKING BRAKE
PULL HANDLE TO APPLY BRAKE
PUSH HANDLE TO RELEASE BRAKE

INDICATIONS DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS*

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEURS COMPTABLES	ENGAGEMENTS EFFECTIFS
Actifs nantis / cédés		
Titres déposés en garantie	144'011	80'407
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale / Banque des lettres de gage	4'974'877	3'169'000

* Sans les opérations de financement de titres (voir répartition séparée des opérations y relatives en page 69).

INDICATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Comptes courants	16'839	26'648
Obligations de caisse BCF	5'000	2'000
Total des engagements	21'839	28'648

INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance	EXCÉDENT / INSUFFISANCE DE COUVERTURE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (AVANTAGE / ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE)	COTISATIONS PAYÉES POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
		ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE			ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance					6'470	6'470	5'767

L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2017 par la Caisse de prévoyance.

Au 31.12.2017, le taux de couverture de la Caisse de prévoyance est supérieur à 100%.

D'autres renseignements sont indiqués en page 64 dans la rubrique « Engagements de prévoyance ».

EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ANNÉE D'ÉMISSION	TAUX D'INTÉRÊT EN %	REMBOURSEMENT	DÉNONÇABLE PAR ANTICIPATION	VALEUR NOMINALE
2014	1,125	05.02.2021	Non	200'000
2011	2,250	14.06.2021	Non	100'000
2012	1,125	01.02.2022	Non	200'000
2013	1,125	28.03.2023	Non	200'000
2014	1,250	03.06.2024	Non	150'000
2015	0,550	03.02.2025	Non	350'000
2018	0,200	20.02.2026	Non	200'000
2017	0,300	17.02.2027	Non	200'000
2015	0,600	09.04.2027	Non	150'000
2012	1,450	07.06.2027	Non	175'000
2016	0,500	23.02.2028	Non	170'000
Total année de référence				2'095'000
Total année précédente				1'895'000

Aucun emprunt obligataire BCF n'est subordonné.

PRÊTS DES CENTRALES DE LETTRES DE GAGE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

Total année de référence	3'169'000
Total année précédente	3'275'000

PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX, AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ÉTAT À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT	RECLASSIFICATIONS	DIFFÉRENCES DE CHANGE	INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, RECOUVREMENTS	NOUVELLES CONSTITUTIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT À FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
Provision pour risque de défaillance	2'063	-260				7'987	-3'908	5'882
Provisions pour autres risques d'exploitation	100							100
Autres provisions	4'979	-45						4'934
Total des provisions	7'142	-305				7'987	-3'908	10'916
Réserves pour risques bancaires généraux	582'000					5'000		587'000
Corrections de valeur pour risque de défaillance et risque pays	164'321	-1'238				2'666	-1'537	164'212
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	78'327	-1'238					-1'537	75'552
- dont corrections de valeur pour les risques latents et les risques pays	85'994					2'666		88'660

PRÉSENTATION DU CAPITAL DE DOTATION

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Capital de dotation, valeur nominale totale	70'000	70'000

Le capital de dotation est entièrement mis à disposition par le canton de Fribourg, en vertu de la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg.

INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Participants qualifiés *			676'490	574'292
Sociétés liées *	92'467	119'938	100'192	67'539
Affaires d'organes **	15'885	15'150	7'987	7'151

* Les transactions sont conclues aux conditions valables pour la clientèle.

** Les transactions effectuées d'une part avec les membres du conseil d'administration et d'autre part avec les membres de la direction générale, sont conclues aux conditions valables pour la clientèle, respectivement à celles en vigueur pour l'ensemble du personnel de la banque.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	À VUE	DÉNONÇABLE	ÉCHU					TOTAL	
			D'ICI 3 MOIS	ENTRE 3 ET 12 MOIS	ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	IMMOBILISÉ		
Actifs / Instruments financiers									
Liquidités	2'449'997							2'449'997	
Créances sur les banques	125'186		233'633	178'779				537'598	
Créances résultant d'opérations de financement de titres			59'052					59'052	
Créances sur la clientèle	466	913'846	370'565	532'883	703'687	560'299		3'081'746	
Créances hypothécaires	4'649	684'476	1'060'190	1'515'397	6'767'286	5'395'866		15'427'864	
Opérations de négoce	8'830							8'830	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6'361							6'361	
Immobilisations financières	74'157			44'992	241'130	732'167	18'739	1'111'185	
Total									
	Année de référence	2'669'646	1'598'322	1'723'440	2'272'051	7'712'103	6'688'332	18'739	22'682'633
	Année précédente	2'708'242	1'522'318	1'536'786	1'835'001	7'678'023	6'458'050	15'376	21'753'796
Fonds étrangers / Instruments financiers									
Engagements envers les banques	20'879			50'000	525'000	535'000		1'130'879	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres			275'000					275'000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4'384'712	6'564'664	320'700	268'000	1'216'700	1'058'500		13'813'276	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	117'169							117'169	
Obligations de caisse			5'868	37'575	140'775	40'358		224'576	
Emprunts et prêts des lettres de gage			63'000	251'000	1'903'000	3'047'000		5'264'000	
Total									
	Année de référence	4'522'760	6'564'664	664'568	606'575	3'785'475	4'680'858		20'824'900
	Année précédente	4'325'135	6'210'540	761'675	719'831	3'196'322	4'764'493		19'977'996

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Engagements de couverture de crédit et similaires	644	914
Garanties de soumissions	168'099	163'978
Total des engagements conditionnels	168'743	164'892

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	83'228	56'935

RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

(EN MILLIERS DE FRANCS)

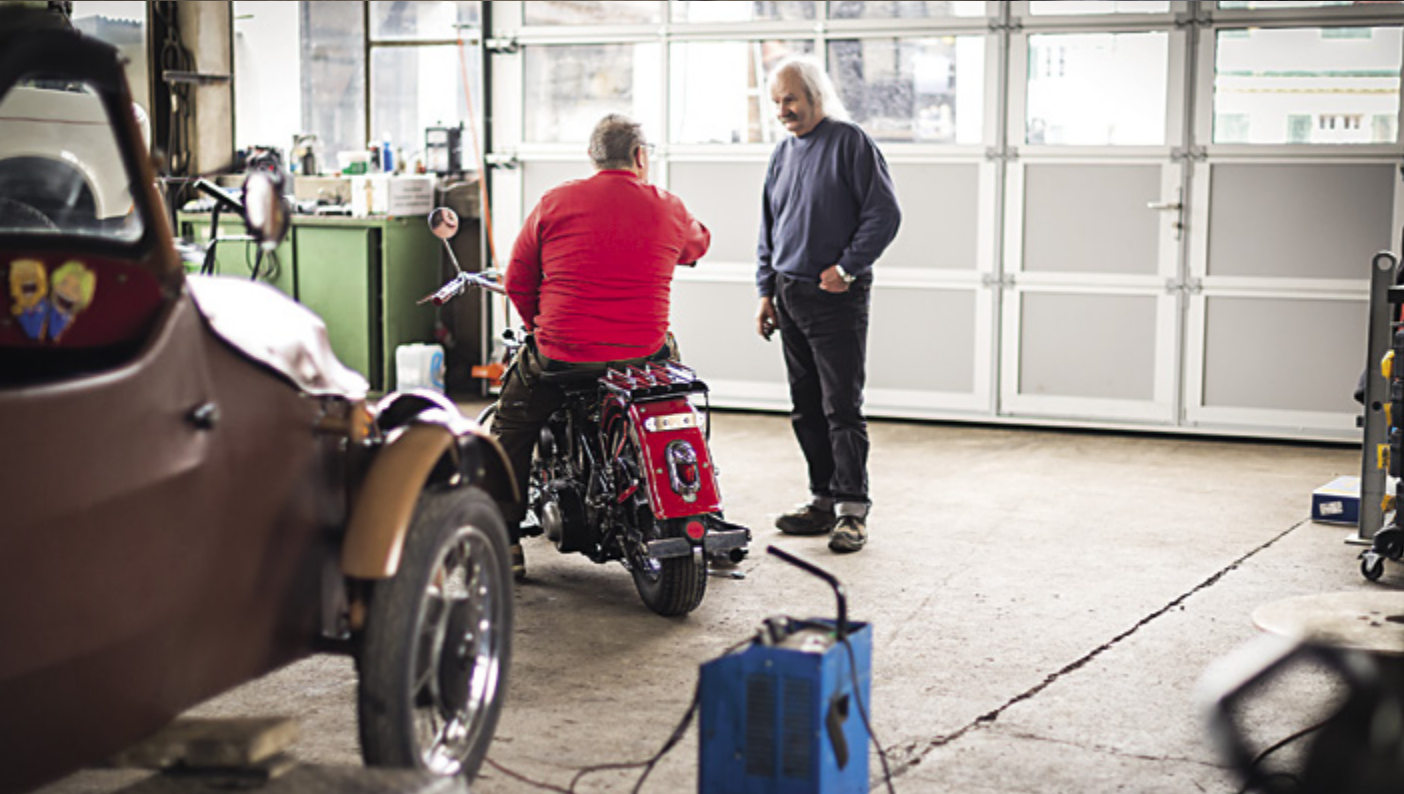
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Opérations sur titres / résultat réalisé et non réalisé	-293	57
Devises et change	9'706	10'531
Métaux précieux	141	195
Répartition du résultat des opérations de négoce	9'554	10'783

INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

(EN MILLIERS DE FRANCS)

INTÉRÊTS NÉGATIFS	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Intérêts négatifs sur opérations actives (réduction des produits d'intérêts)	-1'784	-1'722
Intérêts négatifs sur opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	2'067	4'177





Eric Maillard et Serge Grand

Quand deux amis fous de vieille mécanique se rencontrent, cela donne un joyeux mélange de belle moto traditionnelle et de buggy expérimental. La Harley Davidson 1200 cm³ U48 de 1948 d'Eric Maillard, parfaitement restaurée et entretenue, est à n'en pas douter un exemplaire qui satisferait n'importe quel amateur de la légende américaine. Quant au Velorex tchèque avec un moteur Jawa de 350 cm³ de Serge Grand, un tricycle motorisé habillé de cuir de 1958, l'aspect pour le moins non-conventionnel de l'engin suffit à convaincre qu'il faut un petit grain de « folie » pour oser s'y installer. Et on n'imagine pas un garagiste « ordinaire » faire le service de cet engin!

RÉPARTITION DES CHARGES DU PERSONNEL

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Appointements	45'272	45'189
Prestations sociales	10'908	10'011
Autres charges du personnel	1'691	1'678
Total des charges du personnel	57'871	56'878

RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Coûts des locaux	4'528	4'385
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	16'923	16'319
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	377	398
Honoraires des sociétés d'audit	502	622
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	501	601
- dont pour d'autres prestations de services	1	21
Autres charges d'exploitation	15'210	14'630
Total autres charges d'exploitation	37'540	36'354

COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, AINSI QUE DES PRODUITS EXTRAORDINAIRES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Produits de la vente de participations*	1'810	1'808
Divers	417	457
Produits extraordinaires	2'227	2'265

* Dans l'année de référence : vente des participations Swisscanto Holding AG ainsi que la liquidation de la participation Caleas AG.

PRÉSENTATION DES IMPÔTS ET DES VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES

(EN MILLIERS DE FRANCS)

VERSEMENTS AUX COLLECTIVITÉS FRIBOURGEOISES	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Impôts au canton, aux communes et aux paroisses (voir détail dans le tableau ci-dessous)	20'954	20'507
Indemnité pour la garantie de l'État	37'000	35'250
Rémunération du capital de dotation	11'000	11'000
Total des versements	68'954	66'757
Taux moyen pondéré*	45,19%	40,56%
DÉTAIL DU PAIEMENT DES IMPÔTS		
Impôts au canton	10'990	10'974
Impôts aux communes	8'965	8'589
Impôts aux paroisses	999	944
Total des impôts payés	20'954	20'507
Taux moyen pondéré*	13,73%	12,46%

* Taux calculés sur la base du résultat opérationnel



Ernst & Young SA
Route de Chancy 59
Case postale
1213 Lancy

Téléphone: +41 58 286 56 56
Téléfax: +41 58 286 56 57
www.ey.com/ch

Au Grand Conseil du canton de Fribourg

Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg

Lancy, le 12 mars 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 54 à 89) de la Banque Cantonale de Fribourg, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe aux états financiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Cantonale de Fribourg ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB), la loi suisse et la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels ci-joints.



Evaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires Risque

Les opérations de crédits constituent la principale activité de la Banque : les avances à la clientèle se montent à CHF 18.5 mias au 31 décembre 2018, en augmentation de CHF 930 mios ou 5.3% par rapport au 31 décembre 2017, ce qui représente plus de 80% du total du bilan de la Banque.

Leur évaluation repose sur un système de contrôle interne mis en place par la Banque pour la limitation et la gestion des risques de crédits. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie qui permet une évaluation du risque de solvabilité sur une échelle de 1 à 12 (1 représentant la meilleure catégorie de solvabilité et 12 la moins bonne).

Par la suite, chaque créance est soumise à un réexamen interne périodique selon une fréquence définie dans le manuel des crédits. C'est sur la base de ces ratings que sont identifiées les créances en souffrance et compromises qui font l'objet d'une procédure spécifique.

L'identification des risques et l'évaluation des correctifs de valeurs correspondants reposent ainsi sur des ratings et des analyses qui impliquent une part de jugement significative de la part de la Direction générale. Compte tenu du volume de crédits octroyés, l'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées en page 65 et suivantes de l'annexe aux comptes annuels.

Les montants des correctifs de valeur sont présentés en page 82 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier et à tester les contrôles clés relatifs à l'octroi (respect des directives internes ainsi que des compétences de validation), la comptabilisation, la libération, et le suivi des crédits ainsi que la méthodologie d'identification du risque de défaut et d'évaluation des correctifs de valeurs.

Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

- vérifier, sur la base d'un échantillon de créances en souffrance, leur correct traitement et comptabilisation dans les comptes, ainsi que leur validation par les instances compétentes ;
- vérifier les corrects traitements et comptabilisation des intérêts sur créances compromises ;
- vérifier, sur la base d'un échantillon de créances compromises, leur correct traitement et comptabilisation dans les comptes, ainsi que leur validation par les instances compétentes.

Enfin, nous avons vérifié le respect des PCB en matière d'évaluation et de présentations des avances sur la clientèle et des créances hypothécaires dans les états financiers.

Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Evaluation du risque latent de défaillance Risque

L'évaluation du risque latent de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis, respectivement sur les créances non couvertes par des correctifs de valeurs individuels et à l'exclusion des collectivités de droit public et des banques, est également considérée comme un élément clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans la définition de la méthode à appliquer.

Le calcul correspond à un provisionnement sur un taux de perte fixé pour chacune des neuf premières classes de rating, sur lequel un taux de perte individuel est fixé. Les taux actuels sont justifiés par la Banque par la prise en compte de l'évolution de son portefeuille de crédits, du volume des nouveaux crédits accordés, de l'évolution du marché immobilier et son analyse du risque.

Les montants de ces correctifs de valeurs font l'objet d'une procédure interne présentée en page 67 et les montants sont présentés à la page 82 de l'annexe aux comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale de Fribourg et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Didier Müller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Nos procédures d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- vérification détaillée de la détermination du montant des correctifs de valeurs pour risque latent ;
- analyse détaillée des taux de perte appliqués aux classes de rating et des hypothèses sous-jacentes.

Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation du risque latent de défaillance.

Autre information

Les comptes annuels de la Banque Cantonale de Fribourg pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 22 mars 2018.

Xavier Ménaige
Expert-réviseur agréé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PRÉSENTATION DES FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Capital de dotation, pleinement éligible	70'000	70'000
Réserves issues des bénéficiaires, y c. réserve pour risques bancaires généraux, bénéfice reporté	1'892'460	1'806'695
Fonds propres de base durs, avant ajustements (CET1)	1'962'460	1'876'695
Participations non qualifiées dans le secteur financier	-29'581	-19'581
Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1'932'879	1'857'114
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)		
Fonds propres de base (net Tier 1)	1'932'879	1'857'114
Fonds propres complémentaires (T2)		
Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	1'932'879	1'857'114
Somme des positions pondérées par le risque	11'144'963	10'511'788

PRÉSENTATION DES FONDS PROPRES REQUIS AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

		ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Risques de crédit	AS-CH	828'113	781'100
Risques non liés à des contreparties		21'795	18'742
Risques de marché	de minimis	794	717
Risques opérationnels	BIA	40'895	40'384
Fonds propres requis bruts		891'597	840'943

PRÉSENTATION DES RATIOS DE FONDS PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN %)

	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	ANNÉE PRÉCÉDENTE
Ratio relatif au total de fonds propres réglementaires totaux CET1 (correspond également à Tier 1 et Tier 2)	17,3%	17,7%
Exigences en fonds propres CET1 selon standards minimaux de Bâle	7,3%	6,7%
- dont exigences minimales	4,5%	4,5%
- dont volant des fonds propres	1,9%	1,3%
- dont volant anticyclique	0,9%	0,9%
CET1 disponible selon les standards minimaux de Bâle après déduction des exigences en AT1 et T2	13,8%	14,2%
Exigences globales en CET1 selon annexe 8 de l'OFR	8,7%	8,7%
- dont objectif de la catégorie de banque 3	7,8%	7,8%
- dont volant anticyclique	0,9%	0,9%
Fonds propres CET 1 disponibles	13,1%	13,5%
Exigences globales en matière de fonds propres Tier 1 selon l'annexe 8 de l'OFR	10,5%	10,5%
- dont objectif de la catégorie de banque 3	9,6%	9,6%
- dont volant anticyclique	0,9%	0,9%
Fonds propres Tier 1 disponibles	14,9%	15,3%
Exigences globales fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFR	12,9%	12,9%
- dont objectif de la catégorie de banque 3	12,0%	12,0%
- dont volant anticyclique	0,9%	0,9%
Fonds propres réglementaires disponibles	17,3%	17,7%

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS PAR TYPE DE CONTREPARTIE AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ¹	GOUVERNEMENTS ET BANQUES CENTRALES	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES INSTITUTIONS ²	ENTREPRISES	CLIENTÈLE PRIVÉE ET PETITES ENTREPRISES ³	AUTRES POSITIONS	TOTAL
Positions du bilan							
Créances sur les banques et opérations fin. titres		596'650					596'650
Créances sur la clientèle			570'933	1'059'004	995'589	456'220	3'081'746
Créances hypothécaires			3'263	1'376'591	13'590'393	457'617	15'427'864
Titres de créances dans les immobilisations financières	358'597	47'868	145'345	486'980		81'225	1'120'015
Autres actifs valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		1'785		297	114	151'352	153'548
Total au 31.12.2018	358'597	646'303	719'541	2'922'872	14'586'096	1'146'414	20'379'823
Total au 31.12.2017	370'198	699'341	806'920	2'758'936	13'943'147	872'447	19'450'989
Positions hors bilan							
Engagements conditionnels				159'699	8'900	143	168'742
Engagements irrévocables			53'248		210'307		263'555
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires						35'460	35'460
Crédits par engagements							0
Total au 31.12.2018	0	0	53'248	159'699	219'207	35'603	467'757
Total au 31.12.2017	0	0	52'240	152'123	166'769	35'879	407'011

¹ Groupes de contreparties selon l'ordonnance sur les fonds propres (OFR), sans les liquidités, les risques sans contrepartie ainsi que les engagements à caractère de participation

² Dont les corporations de droit public

³ Selon nos critères internes, les petites entreprises comptent moins de 10 employés

ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS	COUVERTS PAR DES SÛRETÉS FINANCIÈRES RECONNUES ¹	COUVERTS PAR DES GARANTIES ET DES DÉRIVÉS DE CRÉDIT ²	COUVERTS PAR DES GAGES IMMOBILIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT	TOTAL
Gouvernements et banques centrales			358'597	358'597
Banques et négociants en valeurs mobilières			672'761	672'761
Autres institutions			756'004	756'004
Entreprises	1'698	59'297	2'933'578	2'994'573
Clientèle privée et petites entreprises	267'892	78'620	14'247'919	14'594'431
Autres positions	2'236	2'709	3'695'249	3'700'194
Total au 31.12.2018	271'826	140'626	22'664'108	23'076'560
Total au 31.12.2017	253'325	150'010	21'691'412	22'094'747

¹ dont comptes, titres et assurances

² dont cautionnements

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS PAR CLASSE DE RISQUE AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS	0%	25%	35%	50%	75%	100%	≥ 150%	TOTAL
Gouvernements et banques centrales	358'597							358'597
Banques et négociants en valeurs mobilières	59'052	358'348		248'417	51	5'393	1'500	672'761
Autres institutions		190'332	3'219	561'953		500		756'004
Entreprises	2'314	438'936	454'885	1'215	730'954	1'358'399	7'870	2'994'573
Clientèle privée et petites entreprises	180'060	1'087	11'201'640	51'789	2'273'803	867'324	18'728	14'594'431
Autres positions	2'451'000		303'185	8'293	129'477	808'234	5	3'700'194
Total au 31.12.2018	3'051'023	988'703	11'962'929	871'667	3'134'285	3'039'850	28'103	23'076'560
Total au 31.12.2017	3'106'011	784'015	11'296'576	1'124'886	3'102'135	2'654'515	26'609	22'094'747

INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LEVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

COMPARAISON ENTRE LES ACTIFS AU BILAN ET L'ENGAGEMENT GLOBAL RELATIF AU RATIO DE LEVIER	
Total des actifs	22'926'714
Ajustements relatifs aux dérivés	45'247
Ajustements relatifs aux opérations hors bilan	36'126
Exposition globale soumise au ratio de levier	23'008'087
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU RATIO DE LEVIER	
Exposition bilantaire dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT, Securities Financing Transactions)	22'926'714
Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés	9'542
Majorations de sécurité relatives à tous les dérivés	35'705
Exposition en dérivés	45'247
Exposition hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédits	467'758
Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits	-431'632
Exposition hors bilan	36'126
Fonds propres de base	1'932'879
Exposition globale	23'008'087
Ratio de levier	8,40%

INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR) AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	PREMIER TRIMESTRE 2018		DEUXIÈME TRIMESTRE 2018		TROISIÈME TRIMESTRE 2018		QUATRIÈME TRIMESTRE 2018	
	VALEURS NON PONDÉRÉES	VALEURS PONDÉRÉES	VALEURS NON PONDÉRÉES	VALEURS PONDÉRÉES	VALEURS NON PONDÉRÉES	VALEURS PONDÉRÉES	VALEURS NON PONDÉRÉES	VALEURS PONDÉRÉES
ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ (HQLA)								
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		3'189'652		3'082'966		3'164'644		3'121'296
SORTIES DE TRÉSORERIE								
Dépôts de détail	6'492'619	531'330	6'429'286	503'709	6'460'044	503'010	6'594'723	514'897
Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	4'109'332	1'891'129	4'280'178	1'693'341	4'386'731	1'738'766	4'439'023	1'758'190
Autres sorties de trésorerie	1'376'839	306'839	1'899'054	312'729	1'123'944	185'969	172'704	87'806
Autres engagements de financement contractuels	35'680	15'328	31'154	19'702	42'855	31'802	51'843	51'376
Autres engagements de financement conditionnels	2'266'895	19'883	2'505'956	47'263	2'858'678	33'522	3'608'303	36'881
Somme des sorties de trésorerie		2'764'509		2'576'744		2'493'069		2'449'150
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	332'463	98'484	208'761	11'491	364'604	76'783	308'530	15'330
Autres entrées de trésorerie	142'247	142'247	91'753	91'753	26'511	26'511	131'963	131'963
Somme des entrées de trésorerie	474'709	240'731	300'514	103'244	391'114	103'294	440'493	147'293
Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		3'189'652		3'082'966		3'164'644		3'121'296
Somme nette des sorties de trésorerie		2'523'779		2'473'499		2'389'775		2'301'857
Ratio de liquidité à court terme LCR en %		126%		125%		132%		136%

TABLEAU – STATISTIQUES

APERÇU DE QUELQUES POSTES DU BILAN ET DES RÉSULTATS ANNUELS DE 2008 À 2018 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE SOUS FORME D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS	AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTÈLE	OBLIGATIONS DE CAISSE	CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES	BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE	VERSEMENT À L'ÉTAT DE FRIBOURG	VERSEMENT AUX COMMUNES ET PAROISSES	TOTAL DU BILAN
2008	3'436'782	4'333'695	451'431	1'868'937	7'520'623	89'633	465'000	33'233	8'088	11'128'252
2009	4'600'714	4'503'773	479'947	2'275'536	8'175'798	94'545	531'700	36'400	9'055	12'542'051
2010	4'782'642	4'698'365	392'353	2'354'222	8'977'198	102'333	600'000	37'800	9'047	13'079'757
2011	4'992'539	5'142'949	323'825	2'611'584	9'968'452	107'565	675'000	41'000	9'440	14'425'019
2012	5'726'338	5'503'588	286'291	2'901'558	11'070'394	113'346	753'000	45'100	8'890	16'271'192
2013	5'899'583	5'502'905	237'379	3'123'945	12'182'783	118'884	831'000	48'900	8'605	17'664'901
2014	6'017'496	5'584'111	230'746	3'153'753	12'801'440	120'172	911'000	53'000	8'800	18'790'108
2015	6'048'407	6'165'552	248'410	3'068'517	13'433'871	122'690	988'000	55'000	9'000	20'623'237
2016	6'193'006	6'203'723	231'070	3'000'335	14'123'667	123'687	1'066'000	55'800	9'250	21'560'833
2017	6'487'431	6'489'395	213'147	2'912'767	14'666'367	126'365	1'144'000	57'224	9'533	21'996'450
2018	6'868'944	6'944'332	224'576	3'081'746	15'427'864	128'765	1'224'000	58'990	9'964	22'926'714

TAUX ET ÉCHÉANCES DES OBLIGATIONS DE CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE FRANCS)

TAUX	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
0,000	40	12'000							12'040
0,100			15'240						15'240
0,125			1'335	698	25				2'058
0,150	1'081			465					1'546
0,200	239	765		6'642	2'794	60			10'500
0,250	3'260	692	645		2'205	3'000			9'802
0,300	240		1'170	79	6'055	415	130		8'089
0,350		8'240	70			3'285			11'595
0,375						6'599	11'511	220	18'330
0,400		1'029		7'010					8'039
0,450							3'480		3'480
0,500	1'428	130	2'575	625	4'246	1'259			10'263
0,550								10'399	10'399
0,600				410	670				1'080
0,625	3'404								3'404
0,750	8'355	7'035	90						15'480
0,800	10'000					8'935			18'935
0,875		1'406	574						1'980
0,900	100								100
1,000	7'829	2'099	10'091	3'445	11'009				34'473
1,125		4'864	1'240	12'002					18'106
1,250	560		2'000						2'560
1,375	1'500	170							1'670
1,500	125								125
1,625	50								50
1,750	418								418
2,000	4'814								4'814
Total	43'443	38'430	35'030	31'376	35'939	14'618	15'121	10'619	224'576
Ø Taux	0,910	0,468	0,516	0,695	0,657	0,352	0,392	0,546	0,614



Banque Cantonale
de Fribourg

simplement ouvert

Bd de Pérolles 1
Case postale
1701 Fribourg

0848 223 223
www.bcf.ch